

PARC NATUREL RÉGIONAL **SCARPE-ESCAUT**

Atlas Touristique

- Diagnostic cartographié -



R E G I O N N O R D - P A S D E C A L A I S
F R A N C E



COMITE REGIONAL DE TOURISME
NORD - PAS DE CALAIS

MARS 2003

> Les enjeux du développement durable et de l'accueil du public et de la protection de l'environnement dans les espaces protégés



Parc
naturel
régional

Scarpe - Escaut



COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME
NORD - PAS DE CALAIS

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout s'est engagé à mettre en œuvre la Charte Européenne du Tourisme Durable sur son territoire. Celle-ci recommande notamment de faire usage d'outils d'évaluation de la demande et de mesure de l'activité touristique.

Le Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais a souhaité quant à lui renforcer le réseau d'observation économique en favorisant l'analyse micro-économique de l'activité touristique et de loisirs.

C'est pourquoi le partenariat Parc / CRT conclu le 22 février 2002 au salon Tourissima est apparu tout à fait naturel. Se doter d'une capacité d'observation à l'échelle territoriale supposait en effet une ingénierie qualifiée, des moyens techniques de part et d'autre et une méthodologie partagée.

L'idée est bien de conforter les outils existants et d'amener l'observation territoriale au plus près des besoins des acteurs du tourisme.

Aujourd'hui, ce premier atlas touristique donne un aperçu des informations disponibles au Parc et au CRT. Certes il n'est pas exhaustif mais il est évolutif. Périodiquement un tableau de bord de l'évolution de l'activité sera édité par le Système d'Information Géographique (SIG) du Parc.

Nous souhaitons que cet atlas éclaire les choix des décideurs et des porteurs de projets et donne une vision constructive du développement touristique à l'échelle du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escout.

Daniel MIO

Conseiller régional

Président du Parc naturel régional

Scarpe-Escout

Alain FAUQUET

Conseiller régional

Président du Comité Régional de Tourisme

Nord-Pas de Calais

BASSINS DE CLIENTÈLE
DE L'EURORÉGION 6DECOUPAGE TOURISTIQUE
DU NORD - PAS DE CALAIS 8

PARC NATUREL TRANSFRONTALIER 10

DECOUPAGE ADMINISTRATIF
ET TERRITOIRE DU
PNR SCARPE-ESCAUT 12

POPULATION 14

3 GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS 16

PATRIMOINE NATUREL 18

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE
ET RESTAURATION 20DEPARTS DE RANDONNÉE
ET ACTIVITÉS DE LOISIRS 22

PATRIMOINE HISTORIQUE 24

EQUIPEMENTS D'ACCUEIL 26

PLANS D'EAU / EVENEMENTS 28

PRODUCTEURS 30

PATRIMOINE MINIER 32

TOURISME FLUVIAL 34

ENQUÊTES QUALI 36

CONCLUSION 44

BIBLIOGRAPHIE 45

> Accueil du public et développement touristique en Scarpe-Escaut

Premier Parc naturel régional créé en France en 1968, le **Parc de Saint-Amand - Raismes** avait pour objectif principal d'aménager et d'équiper la forêt domaniale de Raismes - Saint-Amand - Wallers pour l'accueil d'une population régionale en quête d'espaces de loisirs.

En 1986, le parc devient un des trois territoires du Parc naturel régional du Nord-Pas de Calais. Rassemblant 52 communes, il s'investit dans l'accueil du public, la préservation du patrimoine naturel et culturel et la promotion des activités économiques et sociales. La charte de 1986 du Parc naturel régional de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut réaffirme la nécessité d'être présent en matière de protection et de gestion des sites naturels et culturels majeurs, d'accueil du public respectueux des sites et participant à l'économie locale, d'éducation à l'environnement, de développement économique et social.

Une nouvelle fois, la Charte du **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** (1998-2008) rassemble les objectifs du Parc en matière de gestion et valorisation du patrimoine et des milieux naturels, gestion de la ressource en eau, agriculture-environnement, paysage-aménagement du territoire, accueil du public-développement touristique, éducation au territoire et innovation rurale.

La **Charte de Parc « Objectif 2008 »** dont la programmation est précisée dans la « **Convention d'aménagement et de développement 2001-2006** » décrit l'ensemble des engagements par programmes sur la période. En termes de développement touristique, les objectifs du schéma touristique du Parc sont les suivants :

- Promouvoir un développement soutenable de la fréquentation,
- Structurer une offre touristique autour de pôles patrimoniaux majeurs,
- Valoriser des équipements au service de la stratégie d'accueil,
- Mobiliser les réseaux des acteurs intéressés au tourisme,
- Développer les coopérations transfrontalières.

Le Parc est un **partenaire privilégié de l'ensemble des entreprises touristiques** de son territoire, il se met à leur écoute et œuvre en faveur des porteurs de projet dans le cadre d'un soutien logistique et financier. Il accompagne les élus dans la définition et la mise en œuvre de projets touristiques et de loisirs (randonnée, aménagement, requalification, promotion...).

Il participe à l'**animation des réseaux des professionnels du tourisme et du secteur associatif** (éducateurs avec le réseau des OTSI, challenges de la randonnée...).

Il participe à la **politique touristique régionale et départementale** par l'intermédiaire des échanges continus qu'il entretient avec les Comités Régional et Départemental du Tourisme.

Il travaille en **concertation avec les organismes locaux de tourisme**, notamment dans le cadre du Fonds de promotion touristique du Hainaut, mis en place à l'initiative du Conseil général du Nord depuis 1999.

Concernant les massifs forestiers et les sites naturels, le Parc et ses partenaires (Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière,...) poursuivent leurs efforts de préservation des milieux sensibles tout en développant des aménagements pertinents pour l'accueil du public (Contrats de forêt, Natura 2000...).



> Les enjeux du tourisme durable dans les espaces protégés

La **Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés** s'inscrit dans les priorités mondiales et européennes exprimées par les recommandations de l'Agenda 21, adoptées lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Cette Charte, élaborée par un groupe constitué de représentants européens des espaces protégés, du secteur du tourisme et de leurs partenaires, fait suite à la réflexion engagée en 1991 par la Fédération Europarc qui a abouti à la publication du rapport « Loving them to death ? ».

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a signé l'engagement de la mise en place de la Charte européenne le 9 avril 1999 à Saint-Amand-les-Eaux, en présence de Madame Michèle Demessine, alors Secrétaire d'Etat au tourisme.

Investi dans les politiques d'accueil du public et convaincu d'un développement touristique à la mesure de son territoire, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a décidé de **présenter sa candidature à la certification européenne en mars 2003** afin de faire valoir son parti pris touristique.

Le rôle du Parc est d'être garant des valeurs du tourisme durable dans les espaces protégés. C'est à dire préserver un environnement de qualité propice à la mise en œuvre d'un tourisme prenant en compte l'intérêt commun des habitants, des professionnels et des visiteurs. Et faire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut un lieu d'accueil pour une clientèle en quête de tourisme patrimonial, intéressée par une découverte éducative dans un cadre de nature préservé.



Rappel des 12 principes

pour le tourisme durable dans les espaces protégés

Des objectifs

- 1** Reconnaître un espace protégé en tant que partie fondamentale de notre patrimoine qui doit être préservé et apprécié par les générations présentes et futures.
- 2** Développer et gérer le tourisme dans les espaces protégés de manière durable, en prenant en compte les besoins de l'environnement, des habitants, des entreprises locales et des touristes.

Une participation

- 3** Impliquer tous ceux qui participent directement au développement et à la gestion du tourisme dans l'espace protégé et au-delà.

Une stratégie

- 4** Préparer et mettre en œuvre une stratégie de tourisme durable et un programme d'action pour l'espace protégé.

Une démarche-qualité

- 5** Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de l'espace protégé, par et pour le tourisme, et protéger ce patrimoine d'un développement touristique excessif
- 6** Proposer à tous les visiteurs une offre touristique de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 7** Communiquer de manière effective auprès des visiteurs au sujet des qualités spécifiques de la région
- 8** Promouvoir des produits touristiques spécifiques qui offrent la découverte et une bonne compréhension du paysage
- 9** Accroître la connaissance des espaces protégés et des questions de durabilité parmi tous ceux qui sont impliqués dans le tourisme
- 10** S'assurer que le tourisme soutient et ne réduit pas la qualité de vie des habitants
- 11** Accroître les bénéfices de l'économie locale dus au tourisme
- 12** Contrôler et influencer les flux des touristes afin de réduire les impacts négatifs

Source: Charte Européenne du tourisme durable dans les espaces protégés

BASSINS DE CLIENTÈLE
DE L'EUROREGIONDECOUPAGE TOURISTIQUE
DU NORD - PAS DE CALAIS 8

PARC NATUREL TRANSFRONTALIER 10

DECOUPAGE ADMINISTRATIF
ET TERRITOIRE DU
PNR SCARPE-ESCAUT 12

POPULATION 14

3 GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS 16

PATRIMOINE NATUREL 18

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE
ET RESTAURATION 20DÉPARTS DE RANDONNÉE
ET ACTIVITÉS DE LOISIRS 22

PATRIMOINE HISTORIQUE 24

EQUIPEMENTS D'ACCUEIL 26

PLANS D'EAU / EVENEMENTS 28

PRODUCTEURS 30

PATRIMOINE MINIER 32

TOURISME FLUVIAL 34

ENQUÊTES QUALI 36

CONCLUSION 44

BIBLIOGRAPHIE 45

> Bassins de clientèle de l'Eurorégion

Commentaires et analyse

Les **162 000 habitants du Parc** naturel régional Scarpe-Escout constituent les premiers usagers privilégiés des sites naturels et équipements touristiques du territoire (environ 2 millions de visites par an tous confondus).

La **population régionale de 4 millions d'habitants** et dont les déplacements touristiques sont estimés à 40 millions par an représente la deuxième catégorie de visiteurs du Parc (source CRT/BVA 2002). A noter que 56,6 % des déplacements s'effectuent en excursion dont 25 % vers la Belgique.

La **clientèle extérieure** évaluée à **10 millions d'individus** résidant dans un **rayon d'1h30** et à 45 millions dans un rayon de 2h30 constitue la clientèle de proximité au cœur de laquelle le Parc doit faire ses choix de promotion touristique.

La **clientèle étrangère** qui représente dans la région **14 %** des visiteurs d'équipements touristiques (soit 1 975 014 visiteurs étrangers), est présente à 8,9 % dans le Hainaut (Douaisis-Cambrésis-Valenciennois).

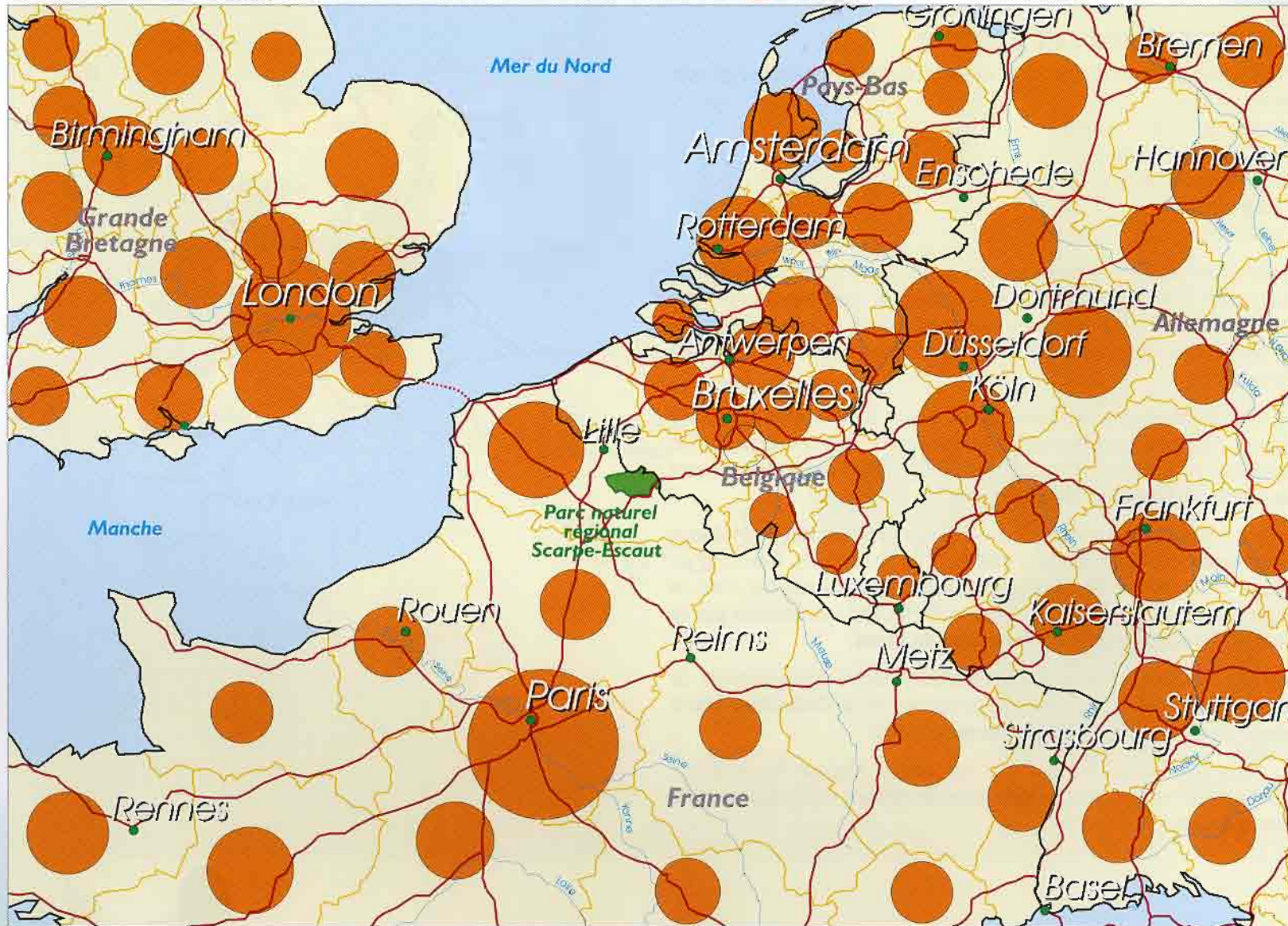
Les équipements de loisirs et détente recueillent 48 % de cette fréquentation (bases et complexes de loisirs).

La clientèle étrangère d'excursion et de court séjour (de 1 à 3 jours) est représentée d'abord par les Belges (proximité) suivie des Britanniques (effet tunnel) et enfin des Néerlandais (de passage).

Perspectives

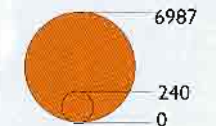
Dans le cadre du développement de sa politique touristique et des limites « raisonnables » de son rayonnement, le Parc peut, sans oublier ses propres habitants et la clientèle Nord-Pas de Calais **intéresser les populations des régions limitrophes** comme l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne, la Picardie. L'existence de clientèles belges, néerlandaises puis britanniques nécessite que soit véritablement renforcés la qualité d'accueil, le niveau d'hébergement et l'offre patrimoniale.

> Bassins de clientèle de l'Eurorégion

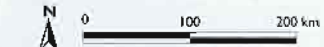


LEGENDE :

Nombre d'habitants en 1995 par milliers (niveau NUTS2)



Parc naturel régional Scarpe-Escaut



Sources : Eurostat (1995)

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



> *Découpage touristique du Nord-Pas de Calais*

Commentaires et analyse

Dans le département du Nord, 5 zones touristiques cohérentes se sont mises en place :

« La Flandre Côte d'Opale »

« Le Cœur de Flandre »

« La Métropole lilloise »

« **Le Hainaut** »

« L'Avesnois »

La distinction entre ces zones répond à une cohérence de destination touristique. En effet, contrairement à certains mono-produits (mer, montagne ou ville), le Nord est confronté à une grande difficulté de globalisation de son image touristique. (source Conseil général du Nord-24 février 1999).

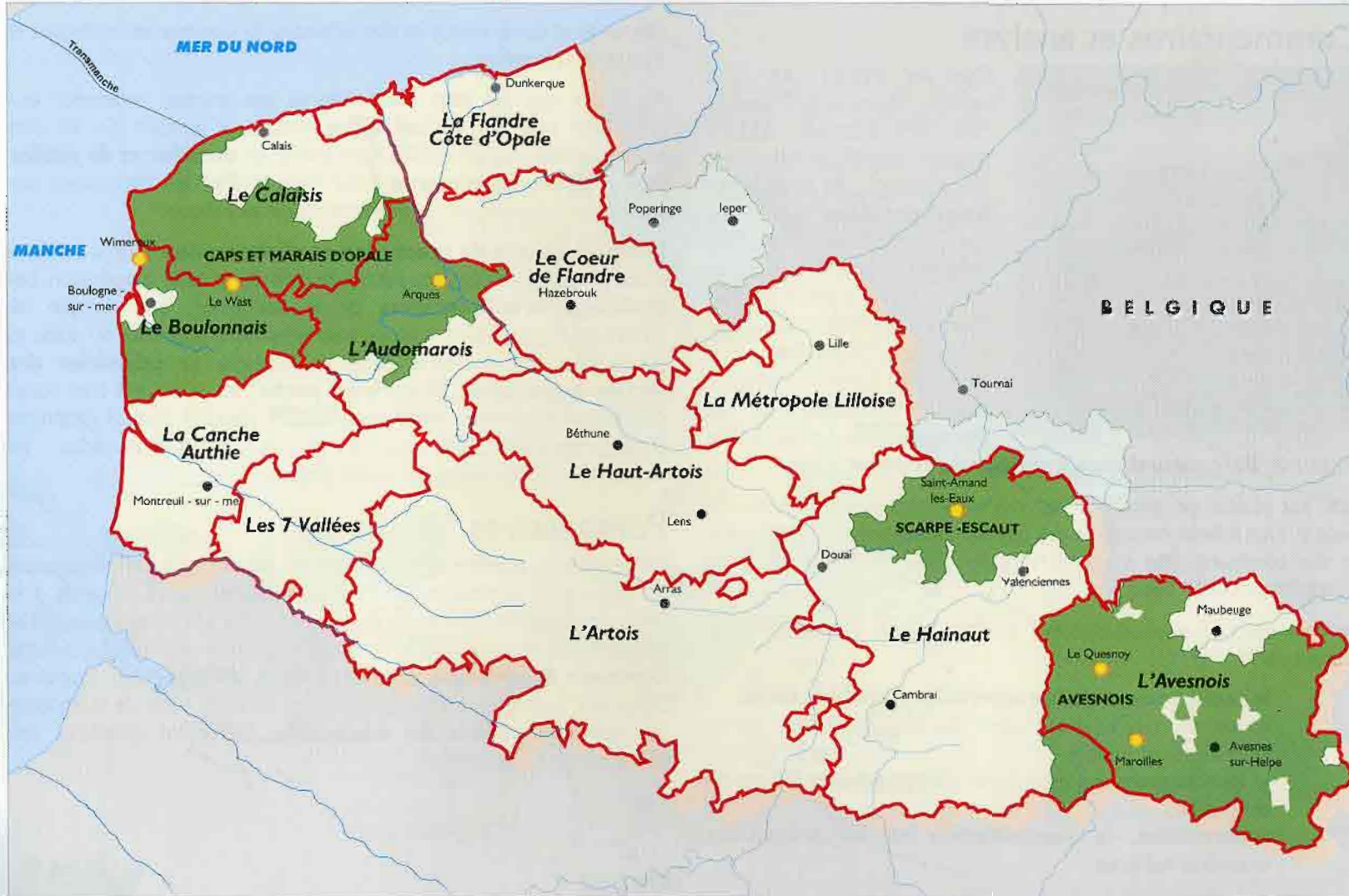
Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut fait partie du périmètre de la zone Hainaut. Cette zone qui représente la superficie la plus importante dans le découpage touristique du département regroupe les **3 arrondissements de Cambrai, Douai et Valenciennes**.

Le Parc prend une part solidaire et active dans **la promotion du Hainaut touristique** auprès de clientèles situé hors de ce territoire. Il participe au groupe de pilotage du **Fonds de Promotion Touristique** aux côtés de professionnels du tourisme. Les travaux de ce groupe sont **animés par le Comité Départemental du Tourisme du Nord**.

Le Parc participe techniquement et financièrement à des opérations de promotion tels que les brochures touristiques de la **Collection Nord** (zone Hainaut), le **salon de la randonnée** à Paris...

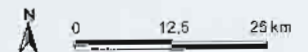
Au cœur de la zone Hainaut, Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut représente un espace dédié au **tourisme de nature** et à la **découverte patrimoniale**.

> Découpage touristique du Nord-Pas de Calais



LEGENDE :

- Zones touristiques de la région Nord-Pas-de-Calais
- Parcs Naturels Régionaux
- Parcs naturels belges



Sources :
 © ENR - Etude et Cartographie 1998
 CRT Nord-Pas de Calais

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



> Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Commentaires et analyse

Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut en chiffres clés

- Parc naturel régional Scarpe-Escaut

48 communes - 43 000 hectares
160 000 habitants
6 000 ha de forêts domaniales
3 000 ha de prairies humides

- Parc naturel des Plaines de l'Escaut

6 entités communales
26 000 hectares
61 500 habitants
63 km de canaux
4 500 ha de bois et forêts

Dans le concert des Parcs naturels régionaux de France, le Parc Scarpe-Escaut, souvent atypique, cultive une fois de plus son originalité : **sa singularité transfrontalière**. Car il est l'un des seuls à s'être ouvert sur l'étranger, à avoir formalisé une coopération transfrontalière pour échanger au plan technique et porter des projets communs. Cette coopération avec son homologue belge des Plaines de l'Escaut s'opère dans

le cadre du **Parc naturel transfrontalier du Hainaut**.

Face aux réalités de terrain, un tel rapprochement ne pouvait qu'être évident. Des milieux naturels et des paysages semblables, une ressource en eau commune, une frontière nationale artificielle, héritée du traité d'Utrecht au XVIII^{ème} siècle...

Ainsi les objectifs majeurs identifiés du Parc naturel transfrontalier du Hainaut visent :

- **le renforcement de la coopération transfrontalière**,
- la gestion et la mise en valeur des ressources, des milieux naturels et des paysages,
- le **développement** coordonné d'**équipements d'accueil du public**,
- **l'information, la sensibilisation et les animations transfrontalières**.

L'accueil du public s'est trouvé dès le début au cœur du projet de coopération transfrontalière. Certes, il s'agissait avant tout de fortifier la fonction sociale du territoire pour répondre aux attentes des populations des agglomérations proches. De stimuler les mobilités, les occasions de découverte et les envies de dépaysement en tirant parti des traditions

d'échange et de rencontre et des habitudes de consommation de part et d'autre de la frontière.

Au fil des ans, les deux Parcs naturels ont marqué nettement leur préférence pour un **accueil diffus** limitant la pression sur les sites biologiques les plus vulnérables, sans oublier de **densifier et de mailler l'offre d'accueil existante** pour faire profiter les communes des retombées économiques du développement touristique.

L'édition d'outils de promotion et d'information sous la bannière du Parc transfrontalier a aussi permis de concrétiser cette coopération. Les **challenges transfrontaliers** de la randonnée, bel exemple de partenariat franco-wallon, sont de vrais temps forts appréciés du public et qui facilitent les rencontres entre les habitants. Le **calendrier des sorties-découvertes "Nature en poche"** est le résultat d'un travail d'animation permanent mené avec le tissu associatif local. Il rassemble chaque semestre 250 propositions de sorties-découvertes, de randonnées, d'expositions, de visites guidées...

Perspectives

La coopération transfrontalière a atteint ses premiers objectifs notamment en matière de promotion et d'animation touristique. Confrontés à la nécessité d'adapter l'offre existante pour répondre à la demande sociale et aux clientèles de proximité, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut doit **concevoir de nouveaux produits à forte identité** (Fêtes, brasseries artisanales, paysages...). Relier plus encore les deux côtés de la frontière par des **thématiques de découverte** réellement attractives doit demeurer un enjeu partagé.



> Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut



LEGENDE :

- Offices de tourisme et syndicats d'initiative
- Maisons et équipements d'accueil des Parcs naturels
- Musées contrôlés
- Musées et maisons thématiques
- Ville fortifiée
- Château
- Vestige d'abbaye
- Église classée
- Chevalements
- Terrils
- Sites miniers (B)
- Ancienne voie ferrée réservée à la promenade
- Frontière Franco-Belge
- Limite du PNR Scarpe-Escaut
- Limite du PN des Plaines de l'Escaut
- Limite des communes associées
- Forêts domaniales
- Bois privés
- Prairies
- Cultures



Sources :
Etude et Cartographie 2002
Parc naturel Transfrontalier du Hainaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



> *Découpage administratif*

Commentaires et analyse

7 intercommunalités (communautés d'agglomération et communautés de communes) sont comprises pour partie ou en totalité dans le périmètre du Parc naturel régional Scarpe-Escout :

Communauté d'agglomération de **la Porte du Hainaut** – 38 communes dont 16 dans le Parc (15 adhérentes et 1 associée) soit **42 %**

Communauté d'agglomération de **Valenciennes Métropole** – 36 communes dont 18 dans le Parc (12 adhérentes et 6 associées) soit **50 %**

Communauté d'agglomération de **Douai** – 35 communes dont 4 dans le Parc (2 adhérentes et 2 associées) soit **11 %**

Communauté de communes de **l'Est Douaisis** – 21 communes dont 9 dans le Parc (8 adhérentes et 1 associées) soit **43 %**

Communautés de communes **Espace en Pévèle** – 7 communes dont 4 dans le Parc (3 adhérente et 1 associée) soit **57 %**

Communauté de communes d'**Orchies/Beuvry** – 2 communes dont 2 dans le Parc (1 adhérente et 1 associée) soit **100 %**

Communauté de communes rurales de la **Vallée de la Scarpe** – 7 communes dont 7 dans le Parc (7 adhérentes) soit **100 %**

Analyse

Opérateur parmi d'autres et conformément au décret du 1er septembre 1994, le Parc assure la cohérence entre ses interventions et celles des acteurs développant également **des projets sur le territoire** relevant de leurs propres compétences.

Depuis le **renouvellement du classement du Parc** naturel régional Scarpe-Escout par décret du Premier Ministre le 17 avril 1998, les Parcs ont été intégrés dans **la loi** d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) **du 25 juin 1999**.

Celle-ci favorise la création d'espaces de projets et prévoit qu'en application du Contrat de Plan Etat/Région, des contrats particuliers peuvent être signés pour accompagner quatre échelles de territoire : les agglomérations, les villes, les Parcs, les Pays.

Cultivant là encore son atypisme de Parc naturel péri-urbain, le territoire du Parc est traversé **depuis l'année 2000 par 7 inter-**

communalités qui pour certaines d'entre elles souhaitent exercer leurs compétences en termes de développement et de promotion touristique.

Perspectives

Une étude portée par le Conseil Régional Nord-Pas de Calais intitulée « **Articulation du Parc naturel régional Scarpe-Escout et des intercommunalités du Douaisis et du Valenciennois comprises dans le périmètre** » est mis en œuvre par le cabinet RCT en ce début d'année 2003.

Les différentes modalités d'articulation entre missions du PNR et projets des EPCI sont examinées dans cette étude.

Au titre du tourisme, les champs de compétences des EPCI peuvent être les suivants :

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements d'intérêt communautaire ;
- Développement et promotion touristique ;
- Soutien et développement d'équipements de détente et de loisirs ;
- Soutien au développement de l'hébergement touristique ;
- Soutien aux filières touristiques (équipement et animation) : culturel, fluvial, pêche, santé, affaires, sports.

Au titre de l'accueil du public, du développement touristique et de l'éducation au territoire, les engagements du Parc fixés dans la Convention d'aménagement et de développement 2001/2006 sont les suivants :

- Appui aux collectivités désireuses de développer des pôles patrimoniaux ;
- Poursuite et mise à niveau des équipements et accueil en forêt ;
- Promotion touristique transfrontalière et avec les autres territoires ;
- Mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable ;
- Opération Objectif nature pour la sensibilisation à l'environnement.



> Découpage administratif



LEGENDE :

- Communité d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- Communité d'Agglomération de Douai
- Communité de Communes de l'Est Douaisis
- Communité de Communes d'Orchies-Beuvry
- Communité de Communes Espace en Pévèle
- Communité de Communes rurales de la Vallée de la Scarpe
- Communité d'Agglomération de Valenciennes Métropole
- LILLE Arrondissement
- Frontière franco-belge
- Communes associées au Parc naturel régional
- Périmètre du Parc naturel régional



Sources : IGN, PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



> La Population du Parc naturel régional

Commentaires et analyse

Avec une population totale de 162 000 habitants pour une **densité moyenne de 415 habitants par km²**, le Parc est le plus peuplé des Parcs français (sources : Recensement Général de la Population 1999). La part des 0-19 ans reste au-dessus de la moyenne régionale et nationale (28,38 % contre 28 % pour le Nord-Pas de Calais et 24,58 % pour la France).

Même si la population est restée stable entre les 2 derniers recensements (légère baisse de 0,09 % de la population entre 1990 et 1999 à communes comparables), il existe de **fortes disparités entre les différentes zones du Parc**.

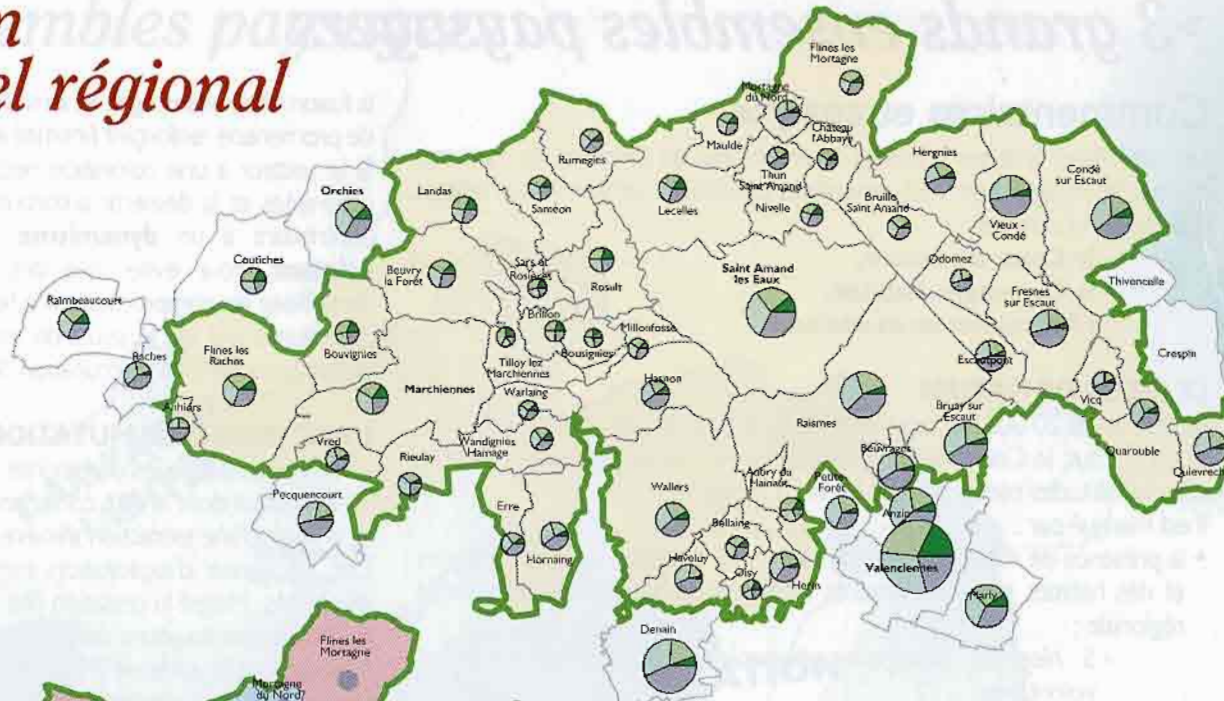
Un taux de natalité élevé (13,2 pour mille) permet de combler les soldes migratoires négatifs du territoire (-103 habitants en moyenne par commune). Mais l'arrivée de nouvelles populations sur les secteurs nord et ouest du territoire a du mal à compenser le départ des populations des secteurs est et sud confrontés à la reconversion économique.

L'analyse socio-économique du territoire présente **deux zones très contrastées de part et d'autre d'un axe sud-ouest/nord-est**.

Au nord-ouest, la zone, essentiellement rurale, puise son **dynamisme** dans sa proximité avec Lille. Les indicateurs socio-économiques sont globalement bons avec des taux de chômage inférieurs aux moyennes régionale et nationale, des taux de formation supérieurs à la moyenne régionale, des soldes migratoires positifs et des revenus par habitant supérieurs à la moyenne régionale.

Au sud-est, la disparition des activités minières et industrielles fortement consommatrices de main-d'œuvre a **lourdement frappé l'économie locale** et la population qui n'ont pu trouver des activités productives de substitution. Une partie de la population, traditionnellement peu qualifiée et peu mobile, rencontre des difficultés à trouver des emplois dans d'autres bassins d'emplois plus actifs. A dominante urbaine, la zone présente des taux de chômage élevés supérieurs aux moyennes régionale et nationale, des niveaux de formation inférieurs aux moyennes nationale et régionale, des soldes migratoires négatifs et des revenus par habitant très faibles composés notamment de transferts sociaux.

> La Population du Parc naturel régional



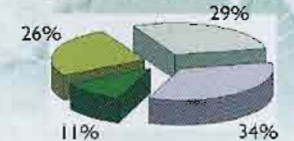
LEGENDE :

Catégories socio-professionnelles

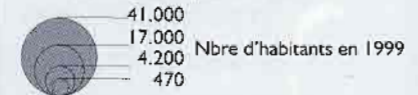
Part des catégories sur le total des actifs occupés en 1999

- Part des cadres supérieurs
- Part des professions intermédiaires
- Part des employés
- Part des ouvriers

Part des catégories socio-professionnelles à l'échelle du Parc naturel régional :



Poids démographique



Evolution de la population entre 1990 et 1999 (en %)

- Evolution négative : de -9 à -3%
- Evolution négative : de -2% à nulle
- Faible évolution : de 1 à 5%
- Evolution moyenne : de 6 à 11%
- Forte évolution : de 12 à plus de 43%

Communes associées au Parc naturel régional

Périmètre du Parc naturel régional



Sources : IGN, PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



>3 grands ensembles paysagers

Commentaires et analyse

Les différentes analyses scientifiques et lectures du territoire du Parc ont permis de dégager trois sous-ensembles territoriaux cohérents aux enjeux spécifiques et distincts :

- le **Cœur de nature**,
- la **Campagne habitée**,
- l'**Arc minier en mutation**.

LE CŒUR DE NATURE

Composé de 20 000 hectares situés dans les plaines alluviales de la Scarpe et de l'Escaut, le Cœur de nature constitue une vaste dépression humide dont les altitudes oscillent entre 16 et 20 mètres.

Il est marqué par :

- la présence de milieux de grande richesse écologique avec des espèces et des habitats rares et menacés à l'échelle européenne, nationale et régionale :
 - 5 réserves biologiques domaniales, 3 réserves naturelles volontaires,
 - 2/3 du Cœur de nature inscrit en ZNIEFF de type I et la moitié en ZICO, 2 200 hectares en Natura 2 000.
- par la prédominance de la forêt et de la prairie,
- par une qualité médiocre des eaux de surface et un réseau hydrographique dense et artificialisé intégrant un bassin versant transfrontalier,
- par une mosaïque de milieux humides originaux et fertiles inscrite en Zone humide d'importance majeure (18 000 hectares).

LA CAMPAGNE HABITÉE

S'étendant sur les hautes terres argilo-sableuses de la partie nord du Parc, la Campagne habitée présente des modes variés d'occupation de l'espace en offrant une mosaïque équilibrée d'espaces bâtis, de prairies, de cultures ou de boisements et en accueillant telles des sentinelles du paysage de grands arbres souvent remarquables. Des éléments du patrimoine culturel et architectural rural (censes, chapelles...) jalonnent également ce territoire. Modelant les milieux naturels et les paysages ruraux, l'homme a façonné les bourgs en village-rue. Il les a ceinturés d'une auréole herbagère pour faciliter

la fusion village-campagne et a maillé les espaces proches par des itinéraires de promenade renforçant l'intimité entre les espaces bâtis et agricoles.

Si le secteur a une coloration nettement rurale, la proximité d'aires très urbanisées et la desserte autoroutière attirent des populations nouvelles contribuant à un **dynamisme démographique et économique éclatant**. Pour éviter que des dynamiques socio-économiques peu contrôlées ne compromettent à terme l'équilibre de ce monde rural, les communes ont eu le souci de maîtriser leur urbanisation en recourant largement aux Plans d'occupation des sols.

L'ARC MINIER EN MUTATION

L'Arc minier fédère les communes situées au sud de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut dont le trait commun est d'avoir été une terre d'immigration et le siège d'une extraction minière et d'une industrie florissante.

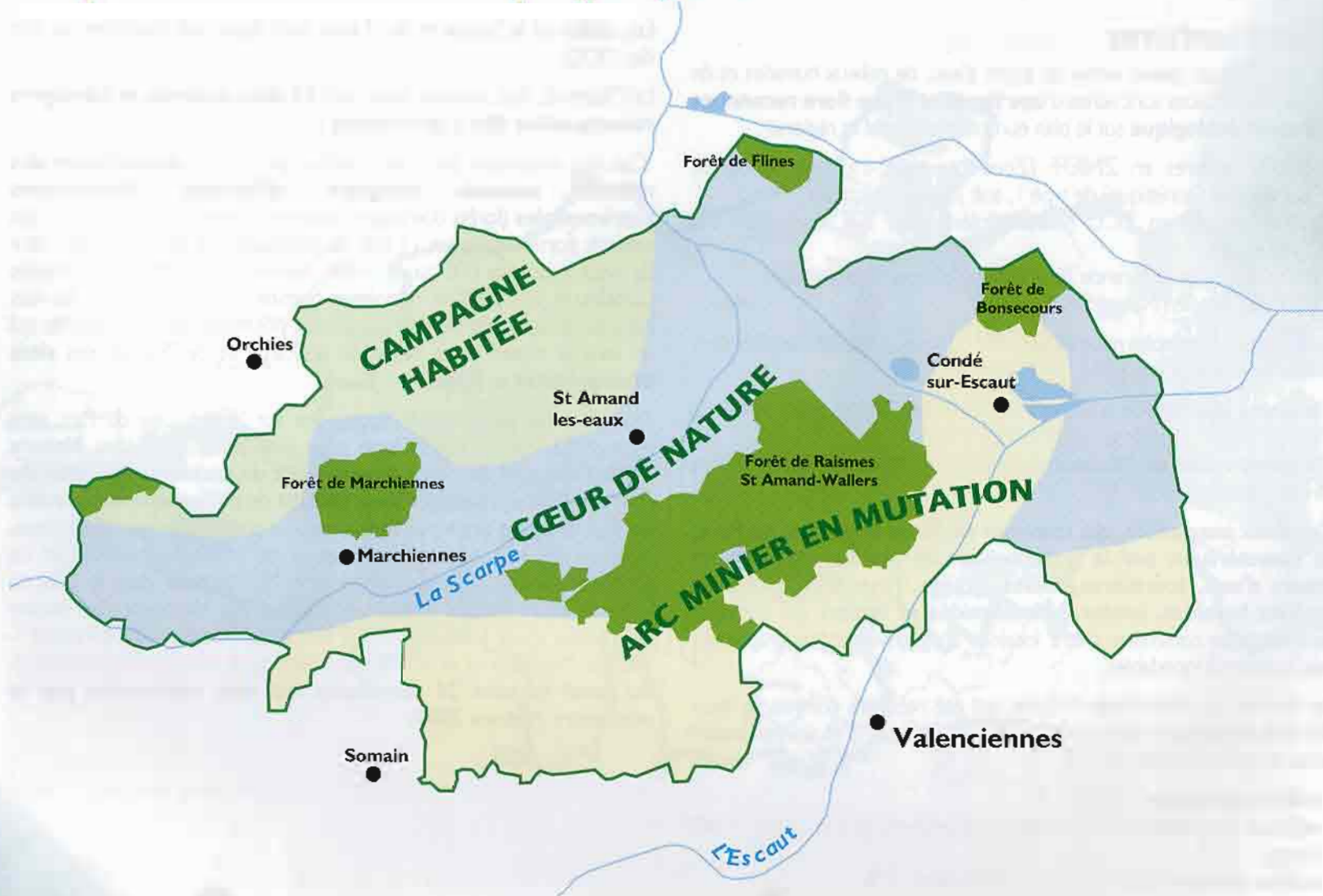
Des décennies d'exploitation minière ont modelé le territoire et les mentalités. Malgré la cessation des activités, elles ont laissé des empreintes qui subsistent toujours dans les paysages s'étirant des riches terres de l'Ostrevent à la vallée de l'Hogneau.

Les spécificités dominantes :

- **sous-sol minier et paysages marqués par la mine** avec la présence de "reliquats" miniers :
 - ponctuant un paysage de plateau agricole et de plaine humide,
 - jouxtant le canal de l'Escaut et la lisière forestière.
- émergence d'espaces naturels originaux dont certains inscrits en ZNIEFF de type I (tertils, étangs d'affaissement minier...),
- importance des points de captage et des eaux superficielles (Escaut, Scarpe, Hogneau),
- **densité urbaine forte** liée à la présence d'entreprises de main d'œuvre,
- recul démographique, faiblesse des niveaux de formation et des revenus,
- importance des établissements scolaires demandeurs de sorties éducatives (Objectif Nature...).



>3 grands ensembles paysagers



- LEGENDE :**
- Route principale
 - Frontière France-Belge
 - Cours d'eau
 - Massifs forestiers
 - Communes associées au Parc naturel régional
 - Périmètre du Parc naturel régional

N

0 4 8 km

Sources :
Etude et Cartographie, Espace naturel régional
PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



> Hébergement touristique et restauration

Commentaires et analyse

Hôtellerie :

On ne dénombre que **4 hôtels dans le Parc pour une capacité de 92 lits**.

Par contre, le nombre d'hôtels de la zone élargie du Parc (communes adhérentes + associées) a progressé depuis début 2000, passant de 17 hôtels à 19 début 2002, soit une part de 4,5 % de l'offre régionale, pour un nombre de 702 chambres offertes.

La fréquentation est elle aussi à la hausse, avec une **progression de 23 % du nombre de nuitées entre 1999 et 2001**. Sur les 256 992 nuitées enregistrées en 2001, un peu plus d'un quart ont été effectuées par des clientèles étrangères. Le poids de cette clientèle est en légère baisse depuis 1999.

La saisonnalité de la fréquentation n'est pas très marquée. Les meilleures périodes sont le mois de janvier, le printemps et les mois de septembre et d'octobre. **Les étrangers sont plus présents de juin à octobre** et leur part dans le total culmine à **40,1 % en juillet et à 38,7 % en août**. Quant aux Français, la fréquentation est plus régulière tout au long de l'année, sauf deux périodes creuses : février et juillet/août.

La durée moyenne de séjour augmente de façon régulière chaque année, passant de 1,5 jours en 1999 à 1,7 jours en 2001.

Ces chiffres de fréquentation sont **caractéristiques de la clientèle d'affaires**, très présente dans l'hôtellerie. Environ **2 nuitées sur 3** sont effectuées par ce type de clientèle. Sa prédominance se vérifie toute l'année mais est moins forte pendant les périodes de vacances scolaires.

Enfin, malgré l'augmentation du nombre de nuitées, le taux d'occupation a faibli en 2001. Ceci est dû à la hausse de l'offre, en terme de chambres proposées. Le **taux d'occupation** s'établit à **64,4 %** en 2001 (contre 64,9 % pour la région Nord-Pas de Calais), ce qui reste très élevé. Les hôtels de 0 à 2 étoiles enregistrent des taux d'occupation supérieurs en moyenne de 10 points à ceux des hôtels 3 et 4 étoiles.

Gîtes et meublés :

En 2002, l'offre en hébergement rural du Parc labellisé Gîtes de France est de **30 gîtes ruraux** (127 lits), **4 chambres d'hôtes** (27 lits) et **3 gîtes de séjour** (66 lits), soit une **capacité totale de 220 lits**.

De plus, on dénombre sur le Parc 58 meublés de tourisme permettant

d'offrir un total de 128 lits (dont 11 studios et appartements Clévacances à St-Amand pour 28 lits).

Il convient d'ajouter un hébergement collectif représenté par le centre d'Amaury pour 78 lits. Enfin, l'auberge de jeunesse d'Anzin peut accueillir jusqu'à 40 personnes.

Cette capacité globale a peu évolué ces 3 dernières années.

A noter le **taux d'occupation de 85 % des gîtes ruraux du Parc**, supérieur de 10 points à la moyenne régionale.

Campings :

Le Parc compte **9 campings** sur son territoire, soit 2,4 % de l'offre régionale. Les 536 emplacements proposés leur ont permis d'enregistrer 8 325 nuitées de mai à septembre 2001. L'évolution en dents de scie de la fréquentation des campings d'année en année est caractéristique de ce type d'hébergement pour lequel le volume d'activité est véritablement lié aux conditions climatiques.

La part de la **clientèle étrangère** se situe à un niveau raisonnable (en 2001, 39,3% contre 44 % au niveau régional).

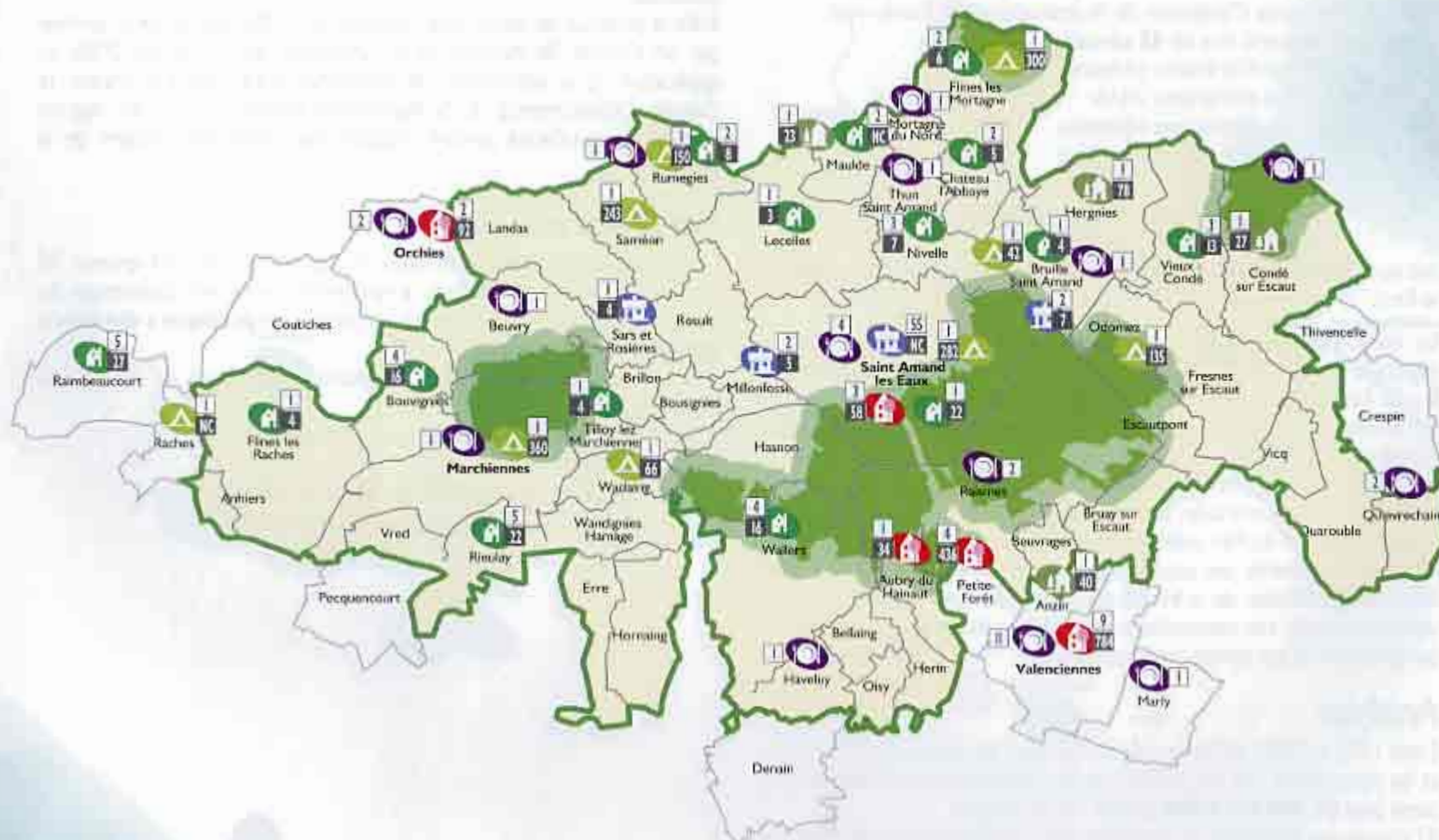
Par ailleurs, avec un **taux d'occupation moyen de 14,9 %** en 2001, les campings situés dans le Parc réalisent une performance relativement modeste.

Restauration :

Le Parc a pris la décision de valoriser dans ses documents de promotion touristique uniquement les restaurants intégrés dans des réseaux professionnels (Home et Gastronomie, Tables régionales, Tables gourmandes du Douaisis...), présents dans les guides gastronomiques (Michelin, Gault et Millau...) ou bénéficiant d'une charte de qualité (labellisés « Savoir plaire »). L'ensemble représente **17 restaurants sur le territoire du Parc et 31 en intégrant ceux des communes associés**.



> Hébergement touristique et restauration



LEGENDE :

- Restaurant
- Hôtellerie homologuée
- Auberge de jeunesse et centre de vacances
- Gîte rural, de groupe et chambre d'hôte
- Meuble de tourisme
- Camping
- Nombre d'établissements relevés
- Capacité d'accueil autorisée des établissements (nombre de lits)
- Massifs forestiers
- Communes associées au Parc naturel régional
- Périmètre du Parc naturel régional



Sources : IGN, CRT Nord-Pas de Calais 2002, PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



**DEPARTS DE RANDONNÉE
ET ACTIVITÉS DE LOISIRS**

> *Départs de randonnée et activités de loisirs*

Commentaires

Le réseau de sentiers-découverte du Parc naturel régional Scarpe-Escout est géré avec le concours du Conseil général du Nord en application du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnée.

Ce réseau comprend plus de **45 circuits en 2003** avec :

- 170 km d'itinéraires pédestres
- 122 km d'itinéraires Vtt-Vtc
- 150 km d'itinéraires équestres
- 90 km sur le GR 121 et 121 b
- 26 km sur le GR 122
- 10 km de voie ferrée minière requalifiée (cavalier Somain - Perulwez)

soit au total **568 km de circuits balisés**, entretenus et cartographiés par le Parc.

Le réseau a été mis en place pour répondre à une forte demande locale et régionale en espaces de détente et de loisirs ainsi que pour canaliser les flux de fréquentation aux abords des sites naturels sensibles.

On constate une concentration des chemins de randonnée dans le « cœur de nature » et dans « l'arc minier » qui comportent un patrimoine naturel et culturel à priori plus visible que dans le secteur de « la campagne habitée ». La concentration des milieux naturels sensibles dans la partie centrale et le sud du Parc justifie également ce maillage plus important.

Outre la découverte des paysages et des milieux naturels, ces parcours favorisent la diffusion de la fréquentation en valorisant le patrimoine des villages traversés. Les retombées économiques naissantes (environ 7,50 € par personne et par sortie) sont à considérer.

Analyse

Entre 1995 et 2002, le Parc a créé en lien avec les maires des communes et les associations 168 km d'itinéraires de randonnée supplémentaires et passe ainsi **de 400 km à 568 km** de circuits balisés.

47 communes adhérentes et associées sont couvertes et valorisées par ces sentiers, soit **78 % de l'ensemble des communes du Parc**.

Deux associations d'insertion de personnes en réinsertion sociale et professionnelle emploient 25 personnes à temps partiel pour l'entretien du

réseau de randonnée tant sur le Douaisis que sur le Valenciennois.

Le **dispositif écoparc** en place sur le territoire du Parc veille à la bonne tenue de ces itinéraires en procédant régulièrement à des patrouilles.

Enfin la politique de randonnée conduite par le Parc est suivie et animée par un Comité de pilotage de la randonnée depuis février 2000 en application de la convention de partenariat entre Gaz De France, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et le Parc naturel régional Scarpe-Escout portant création d'un poste de Chargée de la randonnée.

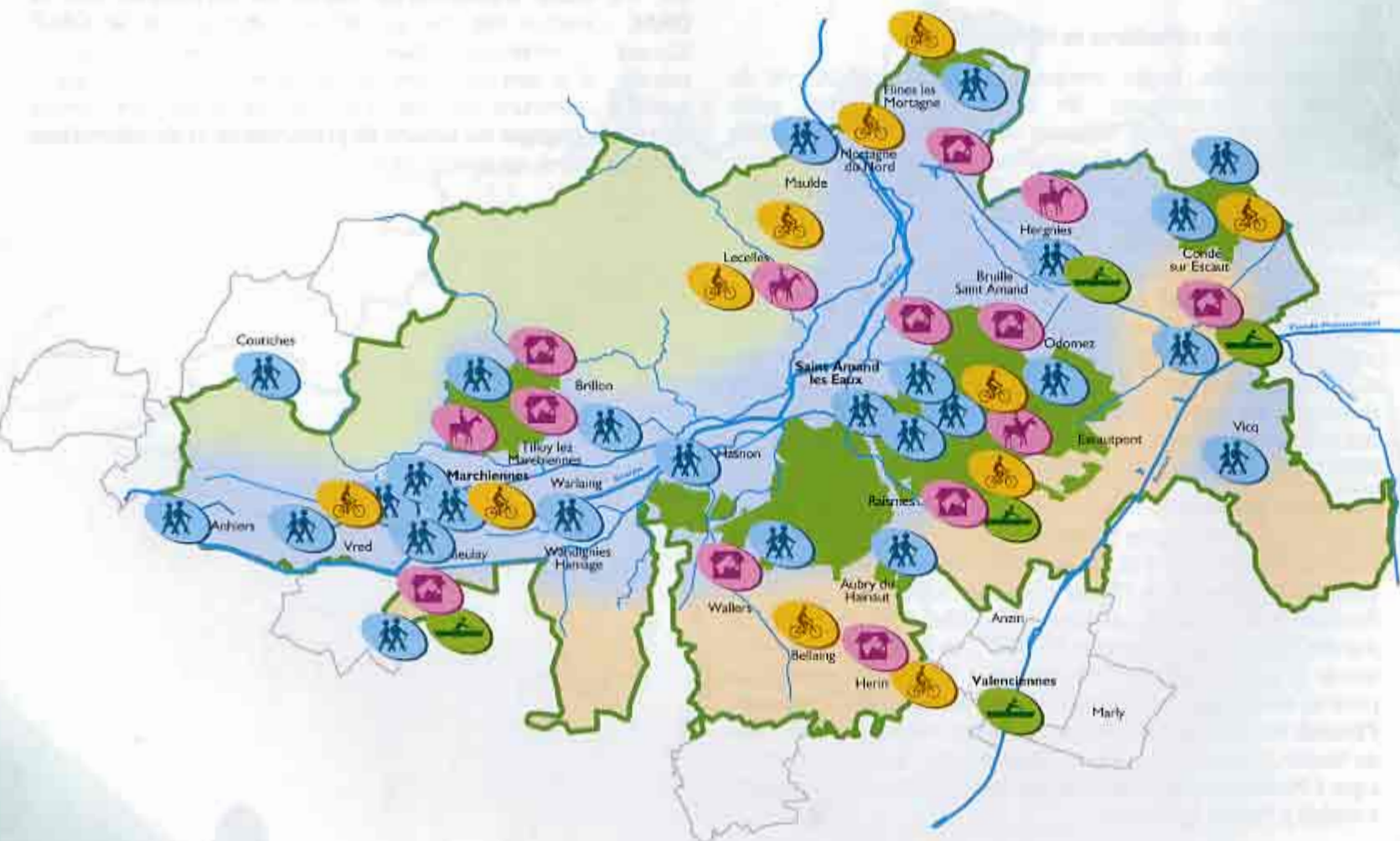
Perspectives

Outil d'animation et de dynamisation du territoire impliquant environ 30 associations partenaires du Parc, la randonnée, qu'elle soit promenade du dimanche ou activité de découverte, constitue une **pratique « durable » par excellence**.

De nouveaux défis apparaissent cependant après 10 ans de création de circuits de randonnée :

- Evaluer les effets de cette politique d'aménagement,
- Vérifier l'utilisation des circuits,
- Connaître les avis et attentes des pratiquants licenciés ou non,
- S'orienter vers des itinéraires thématiques qualitatifs.

> Départs de randonnée et activités de loisirs



LEGENDE :

- Pédestre
- V.T.T. - V.T.C.
- Equestre
- Canoé
- Centre équestre
- Campagne habitée
- Coeur de nature
- Arc minier
- Cours d'eau
- Massifs forestiers
- Communes associées au Parc naturel régional
- Périmètre du Parc naturel régional



Sources :
IGN, SIGALE
PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



TOURISME ET LOISIRS	4
LES ENJEUX DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES	5
BASSINS DE CLIENTÈLE DE L'EUROREGION	6
DECOUPAGE TOURISTIQUE DU NORD - PAS DE CALAIS	6
PARC NATUREL TRANSFRONTALIER	10
DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET TERRITOIRE DU PNR SCARPE-ESCAUT	12
POPULATION	14
3 GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS	14
PATRIMOINE NATUREL	18
HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ET RESTAURATION	20
DEPARTS DE RANDONNÉE ET ACTIVITÉS DE LOISIRS	22
PATRIMOINE HISTORIQUE	24
EQUIPEMENTS D'ACCUEIL	24
PLANS D'EAU / EVENEMENTS	24
PRODUCTEURS	24
PATRIMOINE MINIER	27
TOURISME FLUVIAL	34
ENQUÊTES QUALI	36
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	45

> *Le patrimoine historique*

Commentaires

Les thèmes historiques retenus permettent de définir l'identité culturelle du territoire.

2 grands traits de caractères se révèlent ainsi :

- **l'identité rurale**, forgée principalement avant la découverte du charbon et l'industrialisation (fin XVIII^{ème} siècle). L'activité rurale orchestrée par les moines, initiateurs dès le VII^{ème} siècle de grands travaux de défrichement, d'assèchement des marécages a donné naissance aux abbayes de Saint-Amand, Marchiennes et Crespin ; aux **censes**, grandes fermes carrées autrefois dépendantes des abbayes, maillant le territoire agricole ; à de nombreuses chapelles et à des pigeonniers, symboles de la richesse des fermes et de leurs propriétaires.

Du prestigieux passé de terre d'abbaye, il ne reste guère que quelques bribes remarquables. La révolution ayant été particulièrement dévastatrice sur ce territoire... Les hommes ayant ainsi eu le sentiment de se débarrasser à tout jamais du joug et de la domination des religieux. Seules les dévotions et les superstitions locales fort ancrées ont continué à égrainer durant tout le XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, chapelles, oratoires, et niches...

- **l'identité frontalière**, lisible architecturalement par les édifices militaires conservés. Espace stratégique situé à la frange nord-est de la France et obstacle naturel de par le caractère marécageux du secteur, la plaine de la Scarpe et de l'Escaut connut les nombreuses guerres du Royaume et de la nation. Les frontières actuelles n'ont été tracées de manière définitive qu'à la toute fin du XVIII^{ème}, comme en témoignent les bornes en grès (sculptés ou non) jalonnant la frontière. Le territoire en porte les témoignages architecturaux : la **ville fortifiée de Condé-sur-l'Escaut**, l'un des 4 sites de défense du Hainaut, intégrés au « Pré carré » de Vauban (Orchies, Saint-Amand, Valenciennes) ; le fort du Mont de Ligne à Maulde ou la ligne de blockhaus établie avant la seconde guerre mondiale à Maulde également.

Perspectives

Dans le cadre du programme de préservation et valorisation du patrimoine bâti, une **étude architecturale menée en partenariat avec la DRAC** (Direction Régionale aux Affaires Culturelles), **et le CAUE** (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), ainsi qu'une enquête sur le petit patrimoine rural sur le territoire de la campagne habitée (10 communes) permettront de mieux connaître le patrimoine bâti pour mieux **engager les actions de préservation et de valorisation** sur l'ensemble du territoire du Parc.

> Le patrimoine historique



LEGENDE :

- Fortification
- Ouvrage militaire
- Château
- Abbaye
- Cense
- Pigeonnier
- Chapelle
- (...) 2 Quantité relevée
- Cours d'eau
- Massifs forestiers
- Communes associées au Parc naturel régional
- Périmètre du Parc naturel régional



Sources :
IGN, SIGALE
PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



> Les équipements d'accueil

Commentaires

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut compte **14 musées et maisons thématiques**. Au total, ces établissements ont été fréquentés par **105 954 personnes en 2001**. Les 8 musées (dont les musées classés contrôlés de Saint-Amand-les-Eaux et de Valenciennes) ont accueilli 65 778 visiteurs et les 5 maisons thématiques 40 356 visiteurs.

Enfin, on dénombre **3 Offices de Tourisme et 3 Syndicats d'Initiative** auxquels il convient d'ajouter la Maison du tourisme et du thermalisme à Saint-Amand-les-Eaux. Les offices de tourisme de Valenciennes et de Condé-sur-l'Escaut sont classés 2 étoiles. La fréquentation totale des OTSI a atteint **18 190 visiteurs en 2001**.

Analyse

La fréquentation des musées de la zone du Parc repose essentiellement sur l'activité des musées de **Valenciennes et de Saint-Amand-Les-Eaux** qui représentent à eux deux environ **90 % de la fréquentation totale des musées de la zone**. Les autres musées ont des fréquentations nettement plus modestes.

En revanche, l'activité des maisons thématiques est plus homogène. Ce concept de maison thématique semble d'ailleurs avoir trouvé son public.

A titre d'exemple, la **Maison de la forêt**, équipement du Parc enregistre **18 553 visiteurs** dont 5 556 individuels et familles (8 % d'entrées payantes). Les autres visiteurs proviennent des 4 arrondissements de Douai, Valenciennes, Cambrai, Avesnes sur Helpe dans le cadre de l'opération annuelle de sensibilisation à l'environnement « **Objectif nature** » (**22 560 enfants et accompagnateurs concernés en 2002**).

La proportion de la clientèle étrangère est assez limitée. Elle ne dépasse pas 5% de la fréquentation totale, sauf pour les musées d'Anzin et de Valenciennes (respectivement 10% et 12 %).

A Saint-Amand-les-Eaux, le casino dispose d'une capacité d'attraction très importante. Avec 781 995 clients en 2001, il est le site le plus fréquenté du Parc. Depuis 1996, le nombre de clients du casino a d'ailleurs progressé de 48 %.

Le phénomène de saisonnalité de la fréquentation des OTSI est relativement prononcé : on perçoit une **activité soutenue** au cours des mois allant de **juin à octobre**.

A noter que la part de la clientèle étrangère s'élève à 16% pour l'office de tourisme de Condé-sur-l'Escaut, à 10% pour celui de Valenciennes et à seulement 4% pour celui de Marchiennes.

Perspectives

Le Parc est associé à la **démarche qualité mise en œuvre par l'UDOTSI** au profit des structures volontaires sur le territoire. Les thèmes de l'évolution de l'observation statistique et du référentiel qualité "UDOTSI du Nord" sont actuellement traités. Le Parc prend ainsi part à la **professionalisation des structures d'accueil** conformément à sa Charte "Objectif 2008" et à son engagement dans la Charte européenne du Tourisme durable.

> Les équipements d'accueil



LEGENDE :

- Petit musée associatif ou communal
- Musée et maison thématique
- Musée contrôlé

- Casino
- Nombre de visiteurs estimés ou comptabilisés pour l'année 2001
- Données non communiquées

- Office de Tourisme et Syndicat d'Initiatives
- Fréquentation à l'accueil des Offices de Tourisme en 2001

- Cours d'eau
- Massifs forestiers
- Communes associées au Parc naturel régional
- Périmètre du Parc naturel régional

N
0 2 4 6 km

Sources :
IGN, CRT Nord-Pas de Calais, UDOTSI 2001
PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



> Les plans d'eau et événements patrimoniaux

PLANS D'EAU

Commentaires

Les plans d'eau disséminés sur le territoire du Parc sont fréquentés par une population très variée. Tantôt promeneurs, tantôt sportifs, tantôt scolaires, ces visiteurs sont en visite libre ou encadrés par des équipes d'animation.

Le volume important de la fréquentation montre **l'engouement du public pour la détente et les loisirs gratuits** mais aussi l'attachement de la population locale à la qualité de son environnement et aux activités de pleine nature.

Analyse

Cette catégorie rassemble des sites et équipements dont les **vocations** sont **très différentes** (ex. une base de loisirs – un plan d'eau – un casino...). Les uns estiment des fréquentations dans des milieux ouverts, les autres comptabilisent des nuitées et des entrées liées à des activités sportives et/ou de découvertes.

À titre d'exemple, les chiffres communiqués par le centre d'Amaury (10 367 nuitées), la base de Chabaud-Latour (6793 nuitées) correspondent à des activités encadrées. Les autres sites ont, quant à eux transmis des chiffres estimés de fréquentation globale.

En 2001, les équipements de loisirs-détente marchands ont représenté **39,4 % de la fréquentation des équipements touristiques de la zone Hainaut**.

Perspectives

Des méthodes et des moyens d'observation ont été expérimentés par certains Parcs naturels en France. Un guide méthodologique de l'observation édité en 2001 par la Fédération des Parcs et le cabinet Protourisme doit permettre au Parc et au CRT d'affiner progressivement le recueil et le traitement statistique.

EVÉNEMENTS PATRIMONIAUX

Commentaires

Une dizaine de manifestations à lieu chaque année aux quatre coins du territoire.

En majorité rattachés à l'histoire et à l'identité locale, **ces événements mobilisent largement la population locale et même régionale**.

Preuve du dynamisme des collectivités et associations locales, **les événements patrimoniaux** et les fêtes locales représentent **l'une des vitrines touristiques du territoire**.

Analyse

La pérennisation et la promotion de ces moments forts qui rythment la vie du territoire contribuent à l'attractivité et au rayonnement du Parc.

Le Parc soutient les fêtes à caractère identitaire dans le cadre de **l'opération annuelle « Parc en Fêtes »** qui a succédé à la traditionnelle Fête du Parc.

Près de **100 000 visiteurs** sont recensés dans l'ensemble de ces événements qui mettent en valeur les traditions, les savoir-faire et les producteurs de terroir.

Ces moments permettent au Parc de **dialoguer avec la population et les visiteurs** en proposant des services adaptés (la randonnée-opération Plantons le décor-les sorties/découvertes guidées-fiches plantations...).

Perspectives

Il s'agit d'aider au maintien et/ou à la relance des fêtes locales en misant sur leur **image et leur contenu identitaires**. Le caractère spécifique, traditionnel et « authentique » des manifestations contribue à une plus grande attractivité touristique.

Les marchés de produits de terroir paraissent séduire bon nombre d'opérateurs du tourisme. Les producteurs attendent quant à eux des marchés, pas trop nombreux et qui dépassent le simple cadre folklorique...



> Les plans d'eau



> Les événements patrimoniaux



LEGENDE :

Plans d'eau

- Bases et centres de loisirs et d'activités de plein air
- Estimation du nombre de visiteurs en 2001
- Données non significatives

Événements patrimoniaux

- Événements annuels
- Estimation du nombre de visiteurs en 2001

- Cours d'eau
- Massifs forestiers
- Communes associées au Parc naturel régional
- Périmètre du Parc naturel régional



Sources : IGN, CRT Nord-Pas de Calais 2001, PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



> Les producteurs du Parc

Commentaires et analyse

Même si le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a pour caractéristique d'être le plus urbanisé et le plus densément peuplé des Parcs français, **45 % de la superficie du Parc est occupée par des terres agricoles**. Dans ces conditions, la sauvegarde des espaces agricoles et la mobilisation des acteurs du territoire sont deux axes de travail majeurs.

Le Parc compte une **cinquante de producteurs et d'artisans**. La majorité d'entre eux font des produits laitiers ou des légumes.

En 2002, dans le cadre du développement de produits agricoles de qualité, 2 points ont été particulièrement travaillés : la promotion des produits du terroir et la valorisation de l'endive de pleine terre.

• la promotion des produits et savoir-faire du terroir

Des outils spécifiques de communication ont été réalisés : un journal spécial des producteurs est paru en fin d'année, une carte des producteurs a été créée et des fiches « producteurs » ont été éditées par le Parc. Initiées lors de l'opération « Parc en Fêtes Rando » le 29 septembre 2002, et renforcées lors de Tourissima 2003, elles présentent chacune l'activité du producteur, le mode de fabrication de ses produits et invitent à la dégustation avec le descriptif d'une recette conseillée par le producteur lui-même.

• la valorisation de l'endive de pleine terre

13 agriculteurs cultivent actuellement l'endive de pleine terre sur le territoire du Parc. La mission Agriculture-environnement du Parc, le Centre régional des ressources génétiques et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale travaillent avec plusieurs producteurs d'endive de pleine terre pour valoriser leur production auprès des consommateurs. Ils réfléchissent à la mise en place d'un cahier des charges commun destiné à mieux identifier les endives de pleine terre (simple logo ?, Marque Parc ?...). Cette production, traditionnelle dans la Pévèle et le territoire de Scarpe-Escaut, disparaît peu à peu, remplacée par la production d'endives de salle.

La valorisation des produits du terroir passe également par la **promotion de la vente directe**. Un travail est actuellement réalisé avec les éleveurs intéressés par la vente directe de viande bovine.

Perspectives

Les producteurs et artisans sont directement intéressés à la fonction d'accueil, de services et de promotion du territoire. Le développement des loisirs et du tourisme et la venue de clientèles extérieures les concernent particulièrement. Ils représentent l'image vivante du "patrimoine social, économique et culturel" du territoire. Un travail d'information et de mobilisation des volontaires, dans le respect des contraintes de chacun, doit être maintenu.

> Les producteurs du Parc



LEGENDE :

- Légumes
- Viande bovine
- Produits laitiers
- Produits sucrés (Gaufres, confitures...)
- Miel et dérivés
- Foie gras et dérivés
- Fruits et dérivés
- Petits élevages - Volailles - Oeufs
- Artisanat (sculpture sur bois, fleurs séchées)
- Ovins
- Caprins
- Endives Pleine Terre
- Spécialités cuisinées
- Limite du PNR Scarpe-Escaut
- Limite des communes associées



Sources :
Escale et Cartographie 2002
Parc naturel Transfrontalier du Hainaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



TOURISME ET LOISIRS	4
LES ENJEUX DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS	5
BASSINS DE CLIENTÈLE DE L'EUROREGION	6
DECOUPAGE TOURISTIQUE DU NORD - PAS DE CALAIS	8
PARC NATUREL TRANSFRONTALIER	10
DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET TERRITOIRE DU PNR SCARPE-ESCAUT	12
POPULATION	14
3 GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS	16
PATRIMOINE NATUREL	18
HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ET RESTAURATION	20
DEPARTS DE RANDONNÉE ET ACTIVITÉS DE LOISIRS	22
PATRIMOINE HISTORIQUE	24
EQUIPEMENTS D'ACCUEIL	26
PLANS D'EAU / EVENEMENTS	28
PRODUCTEURS	30
PATRIMOINE MINIER	32
TOURISME FLUVIAL	34
ENQUÊTES QUALI	36
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	45

> Le patrimoine minier

Commentaires

Une série de sites miniers jalonne le territoire en présentant des physiologies variées (**carreaux d'exploitation minière, chevalements, cités minières, terrils**). Espaces bâtis ou non, reconquis ou non par la végétation, ils lancent dans le paysage des appels à la réactivation de la **mémoire collective minière**.

Lieux de cristallisation passée de logiques économiques, ils témoignent chacun à leur façon des différences de réappropriation par la population locale. Espaces de découverte des milieux naturels et du patrimoine culturel minier pour certains, ils deviennent des sites d'accueil ouverts au public. Espaces économiques pour d'autres, ils continuent à produire des richesses (exploitation des schistes...).

La volonté des acteurs locaux est de ne pas laisser ces sites, porteurs de symboles et de mémoires collectives, sombrer peu à peu dans l'abandon mais bien de faire vivre ces mémoires.

Le carreau de fosse et le village d'Arenberg à Wallers

Classé monument historique, ce site resté en bon état de conservation constitue un des quatre grands lieux de la mémoire minière du Nord-Pas de Calais au même titre que Lewarde, Loos en Gohelle ou Oignies.

Le site minier et forestier de Sabatier à Raismes

Sous l'impulsion du Parc et de l'Office National des Forêts, la transformation du site s'est amorcée dès 1992 par des travaux d'aménagement et de plantation, et par la création de sentiers d'interprétation et de stations d'observation de l'avifaune. Ce site a été choisi comme lieu d'implantation de la Maison de la Forêt en 1993, afin de limiter les pressions dues à une trop grande fréquentation du terri Sabatier.

Le terril Ledoux de Condé-sur-l'Escaut

La requalification des terrils et du carreau de fosse (remise à l'état zéro, plantation...) est achevée. Les opérateurs sont à la recherche d'une vocation pour une partie de ce site. Le terril offrant un vaste panorama sur le paysage du secteur est du Parc, son intérêt encourage à la définition de vocations inventives.

Les terrils et carreau de fosse de Rieulay - Pecquencourt

Poursuivant la requalification de son site minier engagée dans les années 70, la commune de Rieulay a engagé une programmation de travaux d'aménagements. Une étude de définition est actuellement en cours sur la vocation environnementale et touristique de l'ensemble de la base des Argales.

Le site naturel d'Amaury

Depuis 1983, le site d'Amaury est utilisé à des fins d'accueil du public et d'éducation à l'environnement. Exemple caractéristique de néomilieux issus d'affaissement minier, ce site de 160 hectares est le lieu majeur dédié aux programmes d'éducation à l'environnement.

Le site du Sarteau

Le chevalement du Sarteau à Fresnes-sur-Escaut, plus vieux chevalement du territoire (1823), présente une physiologie originale puisqu'il est constitué d'une tour de briques de 16 m de côté. Il a été entièrement réhabilité en 2002 et enrichi d'un circuit d'interprétation relié au chemin de halage aux abords de l'Escaut.

Analyse

L'ouverture au public des sites appartenant au patrimoine culturel et naturel de l'Arc minier se justifie à des fins de réappropriation de l'héritage minier par les habitants et d'élargissement de l'offre de découverte, de promenade et de loisirs sur l'ensemble du territoire. Structuré autour du **site majeur de Wallers-Arenberg** et en lien avec le **Centre historique minier de Lewarde** et la **Maison du Terril de Rieulay**, le maillage hiérarchisé des sites miniers s'inscrit dans une démarche intégrée de gestion, de préservation et de valorisation du patrimoine minier à des fins d'innervation du tissu économique et social local.

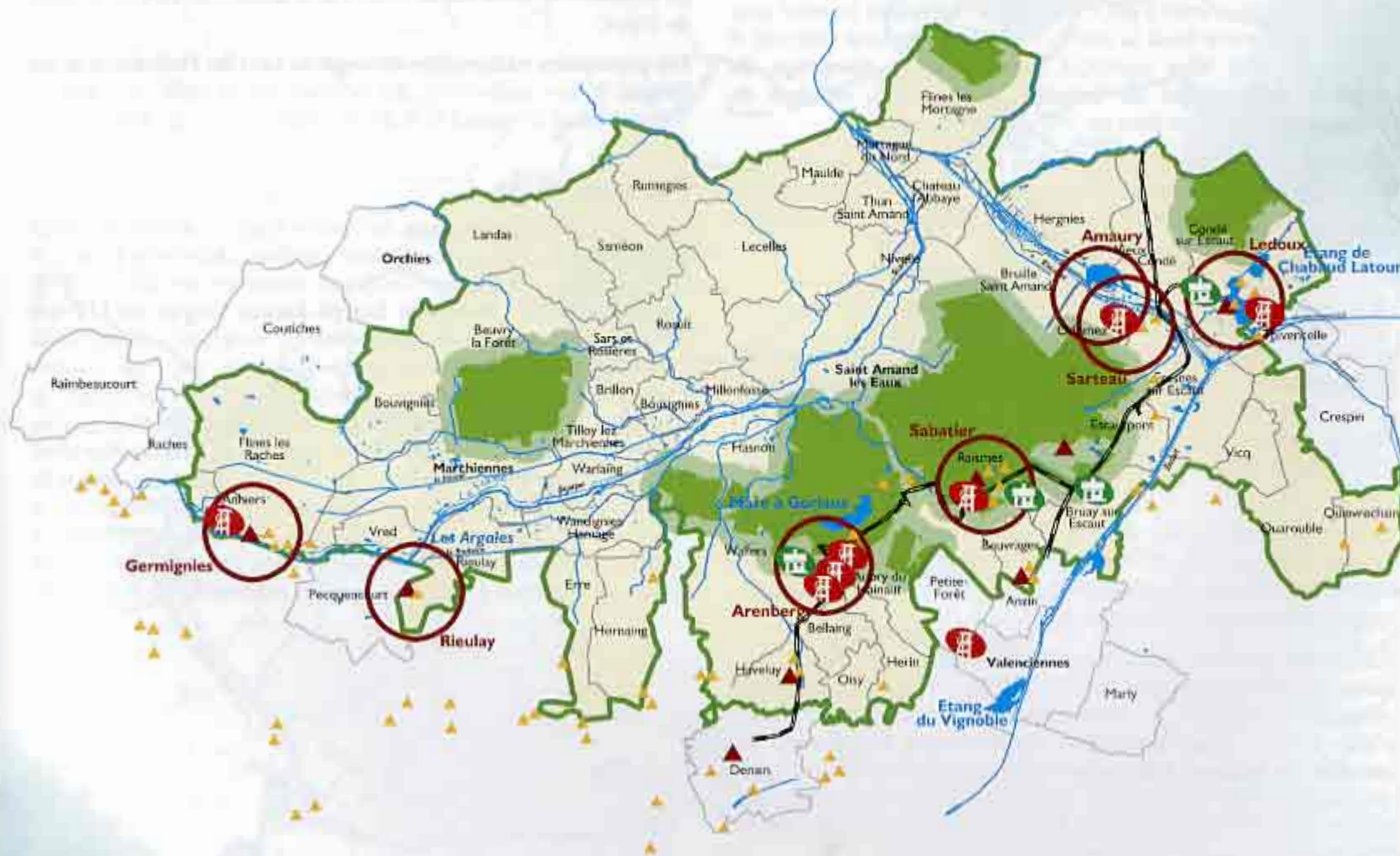
Perspectives

Mis en réseau, les sites miniers naturels ou bâtis formeront une armature de **sites à vocation de découverte du patrimoine culturel et naturel** ou de **loisirs de proximité**. Le territoire offre des **linéaires importants** qu'il convient de requalifier et de valoriser pour imiter l'ensemble des grands pôles miniers par la réalisation d'itinéraires thématiques de découverte. La mise en réseau doit cependant diffuser la fréquentation pour préserver les milieux les plus fragiles.

Dans un second temps, la **création de séjours touristiques permettra d'intégrer l'ensemble des éléments du patrimoine minier**. La reconversion en gîtes d'anciens coronas de la cité minière d'Arenberg pourra constituer le point d'accueil central de cette offre.



> Le patrimoine minier



- LEGENDE :**
- Arenberg
 - Sites miniers majeurs
 - Chevalements
 - Principaux terrils
 - Terrils
 - Principales cités minières
 - Cavalier
 - Etangs d'assèchement
 - Cours d'eau
 - Massifs forestiers
 - Communes associées au Parc naturel régional
 - Périmètre du Parc naturel régional



Sources : IGM, SIGALE, PNR Scarpe-Escaut

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



TOURISME ET LOISIRS	4
LES ENJEUX DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES	5
BASSINS DE CLIENTÈLE DE L'EUROREGION	6
DECOUPAGE TOURISTIQUE DU NORD - PAS DE CALAIS	8
PARC NATUREL TRANSFRONTALIER	10
DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET TERRITOIRE DU PNR SCARPE-ESCAUT	12
POPULATION	14
3 GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS	16
PATRIMOINE NATUREL	18
HEBERGEMENT TOURISTIQUE ET RESTAURATION	20
DEPARTS DE RANDONNÉE ET ACTIVITÉS DE LOISIRS	22
PATRIMOINE HISTORIQUE	24
EQUIPEMENTS D'ACCUEIL	26
PLANS D'EAU / EVENEMENTS	28
PRODUCTEURS	30
PATRIMOINE MINIER	32
TOURISME FLUVIAL	34
ENQUÊTES QUALI	34
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	45

> *Le tourisme fluvial*

Commentaires

La Scarpe Inférieure, au centre, et l'Escaut, à l'est, traversent le Parc naturel régional. Ces deux voies d'eau constituent un formidable potentiel pour l'activité du tourisme fluvial au sein du Parc. Afin de mesurer l'intensité et l'impact de cette filière touristique, un dispositif de **comptage du nombre de passages de bateaux**, mais aussi du **nombre de passagers**, a été mis en place par VNF à certaines écluses.

À l'échelle du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 4 points de comptages sont significatifs. Ils sont situés à Thun et Fort de Scarpe (à proximité de Douai) pour la Scarpe Inférieure, et à Fresnes-sur-Escaut et Pont-Malin (secteur de Bouchain) pour l'Escaut.

Analyse

Le comptage des bateaux depuis 1995 met en avant **une stagnation de fréquentation** sur les deux voies d'eau. Après deux années consécutives de baisse de fréquentation, l'Escaut enregistre un rebond d'activité en 2002 plus sensible en aval (+ 15 % à Fresnes) qu'en amont (+ 2 % à Pont-Malin). Cette embellie s'explique par l'interruption de navigation sur la Scarpe.

Celle-ci se stabilise autour de 200 à 300 mouvements annuels. Toute l'année 2002, l'écluse de Marchiennes a été fermée pour cause de détérioration rendant impossible son franchissement. Sa réouverture après travaux est prévue par VNF en juin 2003.

Concernant le nombre de touristes, l'Escaut limite les effets négatifs de la baisse du nombre de bateaux, et réussit presque en 2001 à conserver son niveau de fréquentation de l'année précédente. Cette performance est à mettre à l'actif d'**une proportion relativement importante du nombre de bateaux à passagers** qui fréquentent cette voie d'eau et qui drainent ainsi des volumes de fréquentation conséquents. Ce phénomène est moins actif pour la Scarpe Inférieure, dont le nombre de touristes passés aux ouvrages baisse plus significativement.

La proportion de plaisanciers étrangers reste écrasante.

La fréquentation française, essentiellement représentée par la clientèle

régionale, correspond en moyenne à 1/3 de la fréquentation totale à Pont-Malin et à 1/10^{ème} à Fresnes. Les plaisanciers régionaux sont particulièrement nombreux sur l'amont de la Scarpe Inférieure (57% à Fort de Scarpe).

Les principales nationalités étrangères sont les Hollandais et les Belges. Ils sont relativement plus présents dans le Nord de la zone, à Thun et surtout à Fresnes (42 % de Hollandais et 32 % de Belges).

Perspectives

Malgré des difficultés passagères, le tourisme fluvial représente un moteur pour l'activité touristique. À la condition toutefois que les haltes fluviales et les ports offrent alentour des paysages et des services de qualité. Le Parc dispose d'un atout : **la boucle Scarpe-Escaut longue de 117 km pour 2 jours et demi de navigation** qui dessert trois grandes villes touristiques, Douai, Valenciennes et St-Amand ainsi que d'autres communes attrayantes comme Marchiennes, Condé-sur-l'Escaut et Bouchain. Cette boucle sert en priorité d'axes de transit nord/sud pour les plaisanciers hollandais et belges qui empruntent le tronçon Mortagne-Bouchain et anglais et belges sur le tronçon Douai-Arleux. Les projets de port de plaisance à Saint-Amand-les-Eaux et Bouchain portés par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut contribuent à l'organisation de cette filière touristique. À noter, l'absence de loueur de bateaux sur le secteur qui n'encourage pas le tourisme fluvial de proximité.

TOURISME ET LOISIRS	4
LES ENJEUX DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES	1
BASSINS DE CLIENTÈLE DE L'EUROREGION	6
DECOUPAGE TOURISTIQUE DU NORD - PAS DE CALAIS	8
PARC NATUREL TRANSFRONTALIER	10
DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET TERRITOIRE DU PNR SCARPE-ESCAUT	12
POPULATION	14
3 GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS	16
PATRIMOINE NATUREL	18
HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ET RESTAURATION	20
DEPARTS DE RANDONNÉE ET ACTIVITÉS DE LOISIRS	22
PATRIMOINE HISTORIQUE	24
EQUIPEMENTS D'ACCUEIL	26
PLANS D'EAU / EVENEMENTS	28
PRODUCTEURS	30
PATRIMOINE MINIER	32
TOURISME FLUVIAL	34
ENQUÊTES QUALI	40
CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	45

> ENQUÊTES QUALI

La clientèle touristique régionale (2002)

Afin d'alimenter les prochains schémas régionaux et départementaux de développement du tourisme et des loisirs, et d'orienter les politiques touristiques, une **étude de clientèle touristique** a été réalisée en 2002 par l'institut BVA **auprès de la population régionale**.

Sur une année, BVA estime que les habitants du Nord-Pas de Calais ont effectué **près de 40 000 000 de déplacements touristiques**. Deux déplacements sur trois sont réalisés dans le cadre d'une excursion (déplacement à la journée). Les déplacements réalisés dans la Région sont estimés au nombre de 5 852 000 séjours et 23 437 500 excursions.

Le taux de départ pour des raisons touristiques de la population régionale varie selon le type de déplacements. **24% des habitants n'effectuent aucun déplacement** touristique, ni dans la région, ni ailleurs. Globalement, les contraintes personnelles (problème de santé, raisons familiales...) constituent le principal élément avancé pour ne pas voyager, mais le manque de moyens financiers ou de temps sont aussi soulignés et importants. Concernant les partants, l'étude révèle que **56,6%** des habitants partent en **excursion** (25% des habitants choisissent la Belgique en déplacement pour la journée), **59,3% en séjours longs** (+ de 3 nuits) et **33,1% en courts séjours** (de 1 à 3 nuits).

Dans la région, **le littoral** (arrondissements de Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Montreuil-sur-Mer et Calais) et **la métropole lilloise** attirent la quasi-majorité des flux touristiques des habitants, avec une concentration plus affirmée sur le littoral.

On se déplace le plus souvent avec sa **famille** (même foyer) (36%), puis en **couple** (35%, parmi lesquels 14% se retrouvent sans les enfants) et entre **amis** (25%).

Pour tous les types de déplacements, la résidence principale de parents ou d'amis est le mode d'hébergement le plus utilisé. L'**hébergement non marchand** est en effet utilisé par 55,1% des habitants. Toutefois, si l'on totalise l'ensemble des **hébergements marchands**, ils représentent **74,1%** des hébergements utilisés. L'**hôtellerie** est citée par 42,5% des résidents, avant l'**hébergement rural** (gîtes, chambres d'hôtes et gîtes de

groupes) (24,9%) et le **camping** (23,8%). On remarque que l'hôtel est davantage prisé pour les courts séjours, alors que l'hébergement rural (notamment le gîte) ou le camping est davantage utilisé pour des séjours de plus de trois jours. L'**existence de labels ou de chartes de qualité** influence près d'une personne sur deux dans le choix de son hébergement ; un critère semble-t-il plus important pour les femmes.

La principale motivation des habitants de la région pour y effectuer un déplacement est **la promenade, la randonnée**. Viennent ensuite les activités suivantes : la découverte gastronomique, le shopping, la découverte d'une ville, la visite d'un parc à thème ou de loisirs, les manifestations culturelles... Des tendances globalement équivalentes selon qu'il s'agisse de déplacements à la journée ou en séjours.

En ce qui concerne les supports de communication ayant déclenché une envie, un déplacement dans la région, on trouve **la presse régionale**, quotidienne ou autre, comme premier support utilisé, avant les magazines gratuits, la télévision régionale et les radio locales. Pour la recherche active d'informations, les **offices de tourisme et syndicats d'initiative** jouent un rôle central (43,7%). C'est vers Internet que l'on se tourne ensuite (28,3%), puis vers les Comités d'entreprise (20,9%).

Pour les habitants, le Nord-Pas de Calais doit se reposer sur **ses valeurs de terroir, ses traditions**. Ils reconnaissent l'important **patrimoine culturel et architectural** de la région et ses **réelles potentialités touristiques**. Un effort de communication, vers les résidents comme vers les touristes, est attendu, notamment en ce qui concerne les richesses touristiques et l'événementiel. Le tourisme est perçu comme un **vecteur de développement économique**, et les habitants de la région sont prêts à s'investir, non seulement en tant qu'ambassadeurs mais aussi en tant qu'acteurs. Tout cela **dans une optique de développement durable** ; préserver l'environnement et s'appuyer sur les valeurs humaines et sociales.

¹ Plusieurs déplacements et citations possibles.
Hors alimentaire



> ENQUÊTES QUALI

Les promeneurs en forêt

(2002)

40 ans, employé, fidèle...

... c'est le profil type du promeneur en forêt de Raismes – Saint-Amand – Wallers, identifié par l'enquête réalisée par l'ONF, le CRT et le Parc auprès de 800 personnes en mai-juin 2002. Huit points de comptage ont permis de recenser 16 648 usagers sur 5 jours. Le site Sabatier (27,7%) et la Mare à Goriaux (18,4 %) sont évidemment les sites les plus fréquentés.

Généralités

- **96 % des usagers sont originaires du Nord**, 2 % de Belges
- 2 catégories socioprofessionnelles majeures : les employés (31 %) et les inactifs (sans activité + retraités) (32 %)
- 72 % des usagers arrivent en voiture
- Répartition par type de groupe homogène : 37 % viennent seuls, 36 % en couple et 27 % en groupe
- **26 % viennent plus d'une fois par semaine**
- 90 % ont connaissance d'être sur le territoire d'un Parc naturel régional

Aires de stationnement

- 13 % des sondés arrivant en voiture ont connu des difficultés de stationnement
- Sentiment d'**insécurité des parkings** très développé (75 %) qui influe sur la durée de promenade pour 40 % des sondés

Equipements

- 45 % des sondés utilisent les aires de pique nique
- 63,5 % jugent ces aménagements insuffisants en nombre
- **81 % réclament des points de location de vélos** et **92 %** sont favorables à l'installation d'**observatoires de la faune**

Routes et chemins

- Seuls 45 % considèrent que les routes ouvertes à la circulation sont suffisamment sécurisées
- **76 %** sont très ou assez **satisfaits de la signalétique routière**
- **Balilage** des circuits jugé **satisfaisant** (environ 75 % de satisfaits quant au nombre, à la clarté, la visibilité, et au contenu des panneaux)

Propreté

- Plus de la moitié des sondés considèrent la forêt propre
- 85 % ont constaté la **présence de déchets**
- 46 % ont constaté la présence de dépôts d'ordure
- 98 % se disent prêts à emporter leurs déchets

Sécurité

- 26 % se sentent en insécurité en forêt (risques d'agressions, de vols, risques liés à la chasse)
- 42 % n'ont jamais vu les brigades équestres en forêt
- 50 % souhaitent plus d'informations sur la chasse

Communication – Information

- 59 % des usagers demandent plus de panneaux d'information
- Seuls 12 % ont déjà participé à une sortie guidée
- 43,5 % sont intéressés par des animations en forêt, du type découverte de la nature, faune, flore (60 %) ou randonnée organisée (18 %)
- Plus de 90 % connaissent les diverses publications, environ 1/3 les possèdent et 1/3 à la moitié les jugent complètes
- **98 % connaissent les équipements du Parc**
- **92 % sont déjà allés à la base de loisirs de Raismes**, 55 % à la Maison de la Forêt de Raismes et 48 % à la Maison du Parc
- 45 % ont constaté des changements dans la forêt, dont principalement des aménagements de pistes cyclables, des déboisements, des aménagements de routes ou une meilleure propreté



> ENQUÊTES QUALI

Les randonneurs pédestres

Les Chiffres-clés de la randonnée (2001)

Le Parc et son comité de pilotage de la randonnée ont souhaité collecter des statistiques sur l'activité des associations afin de consolider la collaboration existante et d'affiner ses outils de découverte et de promotion.

Qui sont ces passionnés de la détente et des loisirs ? Que pensent-ils du réseau d'itinéraires existants ? Participent-ils à l'économie touristique ? Autant de questions auxquelles le Parc Transfrontalier a tenté de trouver des premières réponses.

On peut rappeler à ce sujet que deux techniciennes en France et en Belgique sont mobilisées sur la compétence randonnée, qu'une base de

données iti-rando sur le balisage et l'entretien est actualisée en temps réel, que de nombreuses publications de promotion sont diffusées dans la région Nord-Pas de Calais et en Wallonie.

Tout cela méritait un premier recensement quantitatif et qualitatif.

La Fédération Française de Randonnée Pédestre nous communique que :

- **15 millions de français** disent marcher 1 fois par mois, alors que seulement 10% (1 500 000) sont licenciés à la Fédération
- **2800 sorties** ont été organisées en 2000 dans le département du Nord par les associations fédérées.

CONCERNANT L'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS DE MARCHEURS FRANCO-BELGES

Effectif moyen d'adhérents par association de marcheurs	90 adhérents dont 60 % de femmes
Âge moyen des adhérents	48 ans
Nombre moyen de sorties par association et par an	50 sorties

CONCERNANT L'APPRÉCIATION DES ITINÉRAIRES

Satisfait du Balisage	75 %
Satisfait de l'Environnement	90 %
Satisfait du Patrimoine	75 %
Satisfait de la Praticabilité	66 %

CONCERNANT LEURS DÉPENSES LORS DES MARCHES

90 % des associations dépensent 50 F (**7,62 €**) par personne et par sortie
Les principales dépenses concernent **les consommations et les produits du terroir**



> ENQUÊTES QUALI

Les habitants des Parcs naturels régionaux (2001)

Les habitants savent que leur commune fait partie du Parc

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a confié à Louis Harris une enquête à large échelle pour écouter les territoires classés « Parc naturel régional ». Objectif : mieux connaître les attentes des habitants et affermir les liens avec eux dans la conduite des projets.

Premiers enseignements de l'enquête Scarpe-Escaut exploités des 362 retours sur les 5500 questionnaires adressés par la Poste au domicile.

Plus de trente ans après sa création, l'identité du Parc reste encore mal connue alors même que près de la moitié de l'échantillon y habitent depuis plus de 15 ans. Malgré une appellation simplifiée en 1998 à l'occasion de la révision de la charte, son nom reste peu identifié, **58%** des personnes sont incapables de le nommer, contre 21% pour les autres Parcs. Sa date de création est floue : plus de **50%** ne la connaissent pas ou pensent que le Parc est récent, moins de 10 ans.

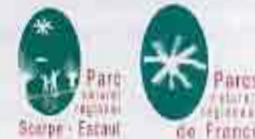
Un bémol toutefois : **93%** des personnes interrogées savent que leur commune fait partie du Parc et **64%** considèrent que son existence contribue à leur qualité de vie. Entretien des espaces naturels, préservation des paysages, qualité de l'image de la région à l'extérieur, protection de la faune et de la flore, préservation de la qualité de l'air... **autant d'interventions positives attribuées par la population au Parc.** Toutefois elle lui demande à l'avenir d'intensifier ses efforts en matière de protection de la faune et de la flore, de sensibilisation à l'environnement, de gestion des déchets, de préservation des paysages et de la qualité de l'eau.

75% des habitants considèrent qu'ils sont mal informés sur la vie du Parc. Ce qui témoigne que la presse et le bulletin municipal, deux vecteurs principaux d'information du Parc identifiés par eux, se révèlent insuffisants

pour installer et entretenir des liens durables avec la population. La plupart d'entre eux réclament de mieux connaître les objectifs et les activités du Parc, et plus accessoirement son mode de fonctionnement. Ce constat se retrouve aussi au niveau des suggestions qu'ils formulent librement. **La population attend avant tout du Parc plus d'information et de communication, plus d'ouverture sur le grand public pour faire connaître le territoire et ses activités.** Et seulement après plus de sauvegarde de la nature, de gestion économique et d'accès gratuit pour les habitants.

Les représentations que se fait la population du Parc rendent compte d'une perception plutôt réaliste du territoire et de l'institution. La majorité des habitants reconnaît que le Parc est avant tout un territoire agréable à habiter, avec un environnement bien protégé, pour lequel **ils éprouvent un sentiment d'appartenance.** Peu avancent, au contraire, qu'il est un territoire en proie à un excès de réglementations ou de visiteurs. Point surprenant de l'enquête : la plupart déclare que **l'existence du Parc profite d'abord aux visiteurs, aux élus, aux habitants des villes proches,** les habitants du Parc étant cités seulement en 4^{ème} position.

Ces résultats montrent combien il s'agit aujourd'hui de ne pas relâcher les efforts du Parc pour informer et communiquer et s'ouvrir sur l'extérieur. Le Parc en prend bonne note...



> ENQUÊTES QUALI

Les curistes du Centre thermal (2000)

Face à la croissance de la **fréquentation** des Thermes de Saint-Amand-les-Eaux, une question s'est posée quant à **l'impact du développement d'activités de loisirs** destinées aux curistes.

En accord avec la municipalité de Saint-Amand-les-Eaux et les Thermes, le Parc naturel régional Scarpe-Escout a mis en place une enquête qualitative auprès des curistes et de leurs accompagnateurs afin d'évaluer la demande.

L'enquête, réalisée sur trois semaines et demi entre avril et juin 2000, mettait en œuvre **deux procédés : des entretiens** (une quinzaine) et **des questionnaires** (89 au total).

71% des personnes interrogées étaient curistes, pour 29% d'accompagnateurs, 61,7% de femmes ont répondu à ce questionnaire.

Ces personnes **habitent généralement la région Nord - Pas de Calais** (83%), et elles y sont attachées à 80%.

Il s'agit, à 57%, de personnes de **plus de 60 ans**, et retraitées (63%).

Les curistes ne pratiquent pas d'activités de loisirs quand ils se trouvent aux Thermes. En effet, ils précisent que les soins sont fatigants et que le reste de la journée est consacré au repos. **A 80%, ils rentrent à leur domicile** tous les jours.

Les personnes accompagnant des curistes n'ont que peu d'activité lors de leur attente (lecture, discussion,...).

L'ensemble des personnes interrogées précisent que la cure n'est pas le moment idéal pour les loisirs, le reste de l'année serait plus propice.

La durée des soins (1 à 3 heures par jour), ainsi que la fonction médicale des Thermes **limitent le champ des possibilités de loisirs** : les produits ne sauraient excéder deux heures.

L'offre de loisirs et de tourisme du Nord-Pas de Calais est considérée, à 60,6%, comme **suffisante et fiable**.

61,7% des personnes rencontrées sont favorables à l'amélioration de l'information touristique aux Thermes.

49,4% des personnes interrogées privilégient une prise en charge de l'organisation de leurs loisirs. Ainsi, l'implantation d'une borne avec des dépliants gérée par l'Office de Tourisme paraît une solution rapide.

Ces personnes souhaitent à 58,4% que les activités proposées aient un rapport qualité/prix raisonnable, qu'elles soient formatrices et amicales.

Les activités naturelles sont les plus appréciées (31%), viennent ensuite les activités culturelles et éducatives (18%). En règle générale, ils aiment être en famille pendant leurs loisirs (à peu près 50%). Notons, par ailleurs, que les entretiens ont fait ressortir une forte demande pour une salle accueillante ainsi qu'un service de restauration.

Concrètement, ils recherchent la **notion de terroir** : marchés, foires, artisanat, gastronomie. En effet, les suggestions concernant les événements traditionnels ont rencontré un franc succès, notamment les marchés (65%), contrairement aux activités ludiques.

73% des personnes interrogées savent qu'elles se trouvent sur le territoire du Parc.

Celui-ci est assimilé à la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers.

Lorsque l'on demande aux curistes ce que les termes "Parc naturel régional Scarpe-Escout" leur évoquent, ils privilégient la promenade, la beauté du paysage et la conservation de la nature.

L'offre d'hébergement, ainsi que l'offre commerciale sont considérées de qualité, mais **ne connaissent pas de flux importants provenant des Thermes**. Le taux de non-réponse élevé (30%) à cette question indique que les curistes connaissent peu l'existant et qu'ils ne sont pas enclin à faire des achats pendant la cure. Il serait donc intéressant de diffuser de l'information sur les lieux d'hébergement et les commerces.

Conforter l'accueil grâce à une salle polyvalente avec un point d'accueil et d'information à l'entrée des Thermes où une hôtesse indiquerait les possibilités de visites et les animations. En contrepartie, les structures touristiques et culturelles (Offices de Tourisme, théâtres, associations,

parcs...) viendraient informer le public sur leurs prestations (des tarifs préférentiels peuvent être envisagés) et assurer des permanences. Cette salle, accueillante et confortable, permettrait aussi le repos, une attente plus agréable et proposerait un service de restauration.

Animer le Centre Thermal avec un **circuit de randonnée sécurisé** d'une heure maximum au départ de la station thermale est un autre point qui a été réalisé depuis.

Valoriser les produits du terroir par une information sur les producteurs et les emplacements des marchés, voire inviter des producteurs à présenter leurs produits et synthétiser l'information concernant les services de la commune (commerces, hôtels, restaurants,...) dans un document disponible dans les lieux publics sont d'autres réponses à envisager.



ENQUÊTES QUALI

> ENQUÊTES QUALI
Les cavaliers (2000)

Résultats de l'enquête réalisée en janvier 2000 auprès des 11 établissements équestres situés sur le territoire du Parc

Nombre de répondants	73 %
Etablissements réalisant des sorties	100 %
Fréquence moyenne des randonnées	2,33/sem
Nombre moyen de cavaliers lors des randonnées	10
Lieux les plus fréquentés dans le Parc par ces établissements	
Forêt Raismes-St Amand-Wallers	100 %
Forêt Marchiennes	50 %
Forêt de Bonsecours-Condé	25 %
Forêt de Flines lez Mortagne	12,5 %
Bois Maulde	6 %
Campagne (divers)	12,5 %
Participation à :	
Fête de la randonnée	40 %
Rallye départemental 1er Mai	6 %
Rallye St Amand-Bonsecours du 11 novembre	6 %
Chall.transfrontalier de la chevauchée des 5 forêts	25 %
Pratique de l'attelage	35 %
Connaissance du balisage	80 %
Connaissance de la charte des cavaliers	50 %
Respect du balisage VTT et Pédestre	94 %

Résultats de l'enquête réalisée en janvier 2000 auprès de 73 établissements équestres dans le Nord et hors du territoire du Parc

Nombre de répondants	22 %
Etablissements se rendant parfois dans le Parc	75 %
Demandes d'information sur le Parc	50 %
Fréquence moyenne des randonnées	1 / sem
Nombre moyen de cavaliers lors des randonnées	10
Lieux les plus fréquentés dans le Parc par ces établissements	
Forêt Raismes-St Amand-Wallers	56 %
Forêt Marchiennes	12,5 %
Forêt de Bonsecours-Condé	6 %
Forêt de Flines lez Mortagne	6 %
Connaissance de :	
Fête de la randonnée	25 %
Rallye départemental 1er Mai	25 %
Rallye St Amand-Bonsecours 11/11	25 %
Chall. transfrontalier de la chevauchée des 5 forêts	25 %
Participation à :	
Fête de la randonnée	25 %
Rallye départemental 1er Mai	12,5 %
Rallye St Amand-Bonsecours 11/11	12,5 %
Chall. transfrontalier de la chevauchée des 5 forêts	0 %
Connaissance du balisage	90 %
Connaissance de la charte des cavaliers	10 %
Respect du balisage VTT et Pédestre	100 %

SOURCES

Résultats de l'enquête réalisée en janvier 2000 auprès d'un échantillon de **100 cavaliers individuels dans le département du Nord**

Nombre de répondants	20 %
Cavaliers inscrits dans un établissement équestre	55,5 %
Cavaliers habitant sur le territoire Parc	50 %
Cavaliers se rendant parfois sur le territoire Parc	72 %
Fréquence moyenne des randonnées	2/sem
Lieux les plus fréquentés dans le Parc par les cavaliers	
Forêt Raismes-St Amand-Wallers	39 %
Forêt Marchiennes	22 %
Forêt de Bonsecours-Condé	5,5 %
Forêt de Flines lez Mortagne	5,5 %
Campagne - long de la Scarpe	22 %
Rieulay	5,5 %
Connaissance du balisage	50 %
Connaissance de la charte des cavaliers	40 %
Respect du balisage VTT et Pédestre	30 %

Remarques les plus fréquentes

Point de vue sécurité :

- La chasse : parfois zones de chasse mal indiquées, chasseurs irrespectueux (surtout le week-end où tout le monde pratique son activité)
- Les sentiers en forêts : ornières dues aux engins de débardage, pistes boueuses et impraticables
- Fil électrique pour les sangliers en forêt (multiples accidents) : demande d'un autre système
- Barrières au départ des drèves forestières (pour éviter le passage de véhicules) dangereuses pour le passage des chevaux : hauteur des étriers et du flanc du cheval
- Risques d'accident sur pistes piétons/VTT/cavaliers
- Danger le dimanche dû à la circulation sauvage de motos

Point de vue pratique :

- Manque de lieux d'attache chevaux et assises pic-nique pour cavaliers
- Manque de stationnement pour les Vans et camions
- Manque d'accès à la forêt dû au passage autoroutier (aménagements cavaliers sous les ponts)
- Trop d'interdictions car trop de balisage en forêt
- Peu d'accessibilité à l'attelage

Divers :

- Proposition d'une liaison Phalempin - St Amand
- Demande d'un développement de gîtes équestres et de grandes randonnées
- Généralement satisfaits du balisage sur le Parc sauf lieux précis
- Questionnaire et démarche très appréciés



Conclusion

La parution de cet « atlas touristique territorial » co-produit par le Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut marque une première étape vers une meilleure connaissance de l'offre et de la fréquentation touristique.

Il répond à la nécessité de « connaître pour agir », l'un des fondements du développement durable.

L'observatoire économique du CRT et le Système d'Information Géographique (SIG) du Parc trouvent une formidable complémentarité dans le traitement et l'interprétation des données grâce à la **collaboration exigeante** et méticuleuse des techniciens. **Un tableau de bord** des indicateurs de l'activité touristique dans le Parc est d'ores et déjà mis en œuvre.

Le traitement à l'échelle territoriale va nécessiter de poursuivre la recherche d'information statistique indisponible à ce jour. La **coopération des professionnels** du tourisme sera recherchée pour affiner les données. La **sensibilisation des prestataires** et des prescripteurs du tourisme doit convaincre de l'utilité de ce travail. Enfin, de **nouvelles méthodes** d'observation en milieu ouvert doivent être expérimentées.

Autant de réflexions et de **possibles évolutions** dans le travail des uns et des autres.

Les principes énoncés dans la **Charte européenne du tourisme durable** mis en œuvre par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et les outils associés tel que le **guide méthodologique de l'observation touristique** dans les Parcs naturels régionaux de France défini par la Fédération nationale des Parcs et le cabinet Protourisme peuvent guider la réflexion sur l'observation territoriale.

Ces outils quantitatifs et qualitatifs sont à la disposition de tous dans le cadre notamment des **schémas de développement touristique** locaux, départementaux et régionaux.

Le Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut poursuivent leur mission commune pour **disposer d'analyses et de données territoriales de qualité**.



> SOURCES

Les informations relatives à l'offre et à la fréquentation touristiques ainsi que les éléments de l'étude clientèle régionale ont été fournis par **l'Observatoire économique du Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais**.

Elles sont le fruit d'une collaboration avec l'ensemble des instances détenant des données et des réseaux de professionnels (INSEE, Ministère du Tourisme, Préfecture, Gîtes de France, Voies Navigables de France, UDOTSI...).

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a mobilisé les ressources de son Système d'Information Géographique (SIG) ainsi que les enquêtes et études qu'il a initié ou accompagné pour compléter cet atlas touristique.

> BIBLIOGRAPHIE

MÉTHODOLOGIE

- *Guide méthodologique de l'observation touristique dans les Parcs naturels régionaux de France*, Fédération des Parcs naturels régionaux de France – Protourisme, Avril 2001
- *Actes du séminaire « tourisme durable, de la théorie aux pratiques »* - ENR, 1998
- *Cahier technique « tourisme durable, des exemples pour progresser »* - ENR, mai 2000

ENQUÊTES

- *Enquête en forêt* - PNRSE-ONF-CRT-Conseil général du Nord, Juin 2002
- *Enquête sur les attentes des curistes du centre thermal* - PNRSE, 2000
- *Enquête sur les randonneurs pédestres* - PNRSE-CDRP, 2001
- *Enquête sur les cavaliers* - PNRSE-CRTE, 2000
- *Enquête sur les habitants des Parcs naturels* - Fédé des Parcs, 2001
- *Etude de la clientèle régionale* - CRT-BVA, 2002

ETUDES DIVERSES

- *Diagnostic du territoire* - PNRSE, 1997
- *Le tourisme sur le territoire de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut* - PNRSE, 1997
- *Structuration et développement touristique du Valenciennois* - ADV-PNRSE-CCI-CDT 1999



Maison du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
357 rue Notre Dame d'Amour - 59230 ST-AMAND-LES-EAUX
Tél : + 33 (0)3.27.19.19.70 • Fax : + 33 (0)3.27.19.19.71
contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr



COMITE REGIONAL DE TOURISME
NORD - PAS DE CALAIS

Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais
6 Place Mendès France - BP 99 - 59828 LILLE Cedex
Tél : + 33 (0)3.20.14.57.57 • Fax : + 33 (0)3.20.14.57.58
contact@crt-nordpasdecalsais.fr
www.crt-nordpasdecalsais.fr

OPÉRATION BÉNÉFICIAIRE DU CONCOURS DE

